

Le Président Bouteflika procède à un mouvement dans le corps diplomatique

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé jeudi à des nominations d'ambassadeurs, de consuls généraux et de consuls, dans le cadre du mou-

vement diplomatique de l'année en cours. Ce mouvement entre dans le cadre du bon fonctionnement des grandes administrations de l'Etat et de la gestion de

leurs cadres supérieurs. Les nouvelles nominations seront rendues publiques ultérieurement et conformément aux usages diplomatiques pertinents.

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 7 Novembre 2014 - 14 Muhamar 1436 - N° 773 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

Ould Khelifa
réaffirme le soutien
de l'Algérie au combat
du peuple sahraoui pour
son autodétermination

Page 24

MALI
Les pays contributeurs
à la Minusma saluent
la médiation algérienne
dans la crise

Page 24

LE MINISTRE TUNISIEN DES AE :
«L'Algérie et la Tunisie
ont la même vision sur
le règlement de la crise
en Libye par le dialogue
et la réconciliation»

Page 24

M. GRINE LANCE À PARTIR DE OUARGLA, LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCE

«AGISSEONS SANS VIOLENCE»

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a procédé, jeudi à Ouargla, au lancement officiel d'une large campagne de sensibilisation contre toutes les formes de violence. Placée sous le signe «Agissons sans violence», cette campagne porte sur des actions de sensibilisation diffusées et animées sur les divers canaux d'information dont les supports audiovisuels, les réseaux sociaux et l'affichage public, a indiqué le ministre de la Communication lors de la cérémonie de lancement de cette campagne sur les ondes de la radio locale de Ouargla.

Page 3



CONFÉRENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Les entreprises appelées à financer la recherche et le développement

Page 7

ACCIDENT DU TRAIN ALGER-THÉNIA

5 BLESSÉS SEULEMENT
SE TROUVENT ENCORE
DANS LES HÔPITAUX

► Reprise progressive du trafic ferroviaire (SNTF)

FORCES NAVALES

Exécution
d'un exercice
de lutte contre la
pollution marine

Page 5

SANTÉ

CANCER
Pas de lien de causalité avec le stress

Pages 12-13-14

19^e SILA

CULTURE
Le million de visiteurs n'est pas loin, la programmation ne fait pas l'unanimité

Page 11

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (10^e J)
CRB-MCA et JSK-ESS à l'affiche, le leader en péril à Alger

LIGUE 2 MOBILIS (11^e J)
Choc JSMB-MCS

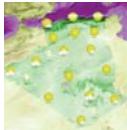
Pages 21-22

BÉCHAR

Arrestation d'un baron de la drogue et 3 de ses acolytes et saisie de 20 qx de drogue (MDN)

Page 8

Météo



Régions Nord : 19° à Alger

Temps partiellement nuageux avec localement averses de pluies sur le littoral Centre et notamment les régions de l'Est.

Les vents seront généralement modérés (30/50 Km/h).

Régions Sud : 26° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux du Nord Sahara vers le Nord Oasis.

Ailleurs, ciel ensoleillé.

Les vents seront faibles à modérés (20/40 km/h).

CE MATIN À BEN AKOUN

Semi-marathon contre la maladie d'Alzheimer



Sous le slogan «ensemble contre l'Alzheimer», l'APC de Ben Aknoun, en collaboration avec l'association des médecins d'Alger, organise ce matin à 8h un semi-marathon contre la maladie d'Alzheimer.

À 14H À L'ÉCOLE CHAFIKA MAZI

Nada commémore l'anniversaire de la révolution avec les écoliers

Al'occasion de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1^{er} Novembre 1954, le Réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant (Nada), en collaboration avec l'APC de Ben Aknoun, organise cet-après midi à 14h à l'école Chafika Mazi, une journée commémorative sous le slogan «La mémoire est mon droit, l'Algérie mon futur».

CE MATIN AU TNA

Spectacle pour enfants Oncle Borhane

La générale du spectacle pour enfant *Oncle Borhane*, de l'association Le nouveau théâtre, d'Isser, Boumerdès, aura lieu ce matin à 10h30 au Théâtre national algérien. Un deuxième spectacle sera donné par l'association au cours de l'après-midi à partir de 16h.

MÉTÉO

Temps nuageux et averses sur le nord du pays



Un temps nuageux accompagné parfois de pluies marquera ce jour les régions du nord du pays avec des rafales de vent atteignant les 50 km/h notamment sur le centre et l'ouest, a-t-on appris hier auprès de l'Office national de météorologie (ONM). Des nuages bas marqueront

les régions de l'ouest du pays dans la matinée avant de se disiper partiellement, a précisé à l'APS la chargée de communication de l'ONM, Houaria Benragta. Le même temps marquera dans les régions du centre durant la matinée avant l'arrivée de nuages en fin de journée avec des averses notamment sur les villes côtières. A l'est du pays, le temps sera nuageux et relativement froid avec quelques averses dans la matinée qui seront plus marquées dans l'après-midi sur les villes côtières. Concernant le sud du pays, le temps sera plus ou moins nuageux dans le nord du Sahara et les Oasis et clair sur le reste des régions. Les températures ne dépasseront pas les 20° dans les régions du nord et 30° dans les régions du sud à l'exception de In Guezzam où le mercure affichera 32°.

2^{es} JOURNÉES INTERNATIONALES D'ONCOLOGIE

400 participants attendus au rendez-vous d'Oran

Près de 400 participants sont attendus aux deuxièmes Journées internationales d'oncologie médicale, qui s'ouvriront aujourd'hui et se tiendront jusqu'au 9 novembre au Centre des conventions d'Oran (CCO) "Mohamed Benahmed". Initiative du service d'oncologie du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO), cette rencontre ayant pour thème "Le cancer du sein localement avancé et métastatique" constituera une occasion pour des experts nationaux et internationaux de faire le point sur les avancées dans différents domaines de traitement de cette pathologie (chimiothérapie, hormonothérapie, biothérapie, radiothérapie et chirurgie), selon le Dr Abdelkader Boushaba, président de ces journées. Cette rencontre scientifique sera également un cadre privilégié pour les participants pour discuter de leurs expériences, d'échanger les connaissances et réfléchir sur les voies et moyens d'améliorer la stratégie de prise en charge des patients dans un cadre de concertation pluridisciplinaire, a-t-il ajouté

DEMAIN À HASSI MESSAOUD

2^e Conférence régionale du RND

Dans le cadre des conférences régionales programmées par le parti au profit des élus locaux, le président du Rassemblement national démocratique (RND), M. Abdelkader Bensalah, présidera demain samedi 8 novembre à 9h à la salle Redmed à Hassi Messaoud, wilaya de Ouargla, les travaux de la deuxième réunion régionale des élus des wilayas du Sud Est du pays (Illizi, Laghouat, Djelfa, Ghardaïa, Ouargla et El Oued). Cette rencontre



porterá sur le rôle des APC dans le développement local et sur l'interactivité des élus du RND avec les populations locales.

CHUTE DES PRIX DU BARIL DE PÉTROLE



POUR LA PREMIÈRE FOIS EN ALGÉRIE

Les «Abavuki» jeudi à la salle Ibn Khaldoun

L'établissement arts et culture de la wilaya d'Alger invite le public algérien à vibrer aux rythmes de l'Afrique, à travers un spectacle magique qui va les plonger au cœur de la culture africaine. A cet effet, le groupe Sud-Africain «Abavuki» animera une soirée jeudi 13 novembre à 20h30 à la salle Ibn Khaldoun.

SILA 2014

Conférences sur : «L'édition et la distribution»

Le Salon international du livre d'Alger (Sila 2014), abritera aujourd'hui deux conférences qui porteront sur «L'édition et la distribution». De 10h à 12h au Pavillon central, conférence avec les représentants des éditions ANEP, Barzakh, Casbah, Dar El Waiy, ENAG, El Ikhtilef, Tazaghart et Thala, intitulée «Editeur entre élans et contraintes». De 14h30 à 16h, conférence avec les représentants des distributeurs Aït Mouloud Etablissement, Chidif, Dar El Othmania, EDIF 2000, ENAG et Palais du livre, intitulée «Distribuer, diffuser : de grands enjeux».



DEMAIN À LA LIBRAIRIE EL IJTIHAD Sadek Hadjerès signe son nouveau livre



L'auteur Sadek Hadjerès signera son nouveau livre *Quand une nation s'éveille*, paru aux Editions Inas (2014), demain samedi 8 novembre à 14h30 à la Librairie El Ijihad, 9 rue Hamani, Alger.

Horaires des prières

Vendredi 14 Moharram 1436

	Max	Min
Alger	19°	17°
Oran	22°	17°
Annaba	19°	13°
Béjaïa	21°	17°
Tamanrasset	26°	07°



Fajr

05:37

Dohr

12:33

Asr

15:33

Maghreb

18:02

Isha

19:22

M.GRINE LANCE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCE À PARTIR DE OUARGLA

« Agissons sans violence »

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a procédé, hier à Ouargla, au lancement officiel d'une large campagne de sensibilisation contre toutes les formes de violence.

Placée sous le signe «Agissons sans violence», cette campagne porte sur des actions de sensibilisation diffusées et animées sur les divers canaux d'information dont les supports audiovisuels, les réseaux sociaux et l'affichage public, a indiqué le ministre de la Communication lors de la cérémonie de lancement de



cette campagne sur les ondes de la radio locale de Ouargla.

Intervenant dans le cadre d'une visite de travail dans la région, M.Grine a expliqué que cette initiative concerne toutes les formes de violence en Algérie, notamment la violence verbale et les agissements inciviques. Décidée à l'issue d'un

Conseil interministériel, tenu le 31 août 2014 sous la présidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, cette campagne est animée également par des figures de marque du monde de l'art et du sport, en vue de faire adhérer les citoyens à ce grand défi national qu'est la lutte contre la violence.

La mission de la presse dans la valorisation des potentialités du Sud soulignée

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a mis en exergue, hier à Ouargla, la mission de la presse dans la valorisation des diverses potentialités que renferment les régions du Sud.

«Les organes de presse sont appelés à mettre en valeur les divers atouts, tous secteurs confondus, des régions dans le Sud du pays et de contribuer à la consolidation des efforts déployés par les pouvoirs publics pour la promotion de leurs conditions», a précisé le ministre lors de sa visite du siège de la direction régionale d'Algérie Presse Service (APS).

M. Grine a affirmé lors d'une conférence de presse, animée à l'issue de sa tournée dans la wilaya de Ouargla, que la promotion du Sud algérien auquel l'Etat accorde un intérêt important se traduit à la faveur des opérations menées à travers ses différentes régions.

Il a, à titre d'illustration, rappelé le lancement, jeudi à partir de Ouargla, d'un journal électronique devant couvrir les différents créneaux de développement dans le Sud, en plus de la promotion de l'agence locale de publicité en structure régionale.

Le ministre s'est, auparavant, enquis du fonctionne-

ment de l'imprimerie qui relève de celle du centre et qui vient d'être renforcée par de nouveaux équipements et outils susceptibles d'améliorer le service d'impression et de détecter et traiter d'éventuelles erreurs.

M. Grine a également pris connaissance du terrain retenu, dans la commune de Rouissat, pour la réalisation d'un nouveau siège de la radio de Ouargla, dont les travaux de construction ont été confiés à l'entreprise Bat-Sud.

Ce nouveau projet prévoit la réalisation de trois studios, une salle de conférences d'une capacité de 250 places, un service informatique et un autre destiné à la production, ainsi qu'un préau, selon sa fiche technique.

Le siège de l'agence d'édition et de publicité (ANEPE) de Ouargla, sa bibliothèque, riche de 50 titres et plus de 4.900 ouvrages, ont fait également l'objet de la visite de M. Grine qui a clôturé sa tournée par la visite du siège de la Maison de la presse Abdellah Nedjah, dans la ville de Ouargla, qui regroupe des titres de quotidiens nationaux privés, et l'association de l'audiovisuelle de Ouargla.

Le ministre a, sur site, écouté des explications sur le futur journal électronique privé «Foggara El-Djanoub» qui sera lancé en 2015, ont indiqué les responsables du projet.

Le lancement de «Sud-Horizons» de Ouargla traduit l'intérêt qu'accorde l'Etat au Sud du pays

Le ministre de la communication, Hamid Grine, a affirmé, jeudi à Ouargla, que «le lancement du nouveau journal électronique "Sud-Horizons" à partir de Ouargla traduit l'intérêt qu'accorde l'Etat au Sud du pays».

«L'inauguration du premier journal électronique "Sud-Horizons", relevant du quotidien francophone "Horizons", à partir de la wilaya de Ouargla, traduit l'intérêt grandiose qu'accorde l'Etat aux régions du Sud», a indiqué le ministre qui a procédé à l'inauguration de ce nouveau né de la presse publique.

M. Grine qui a précisé que ce projet médiatique, un modèle à suivre, constitue un nouvel et prometteur élan à promouvoir la presse nationale, a fait savoir que ce projet s'oc-

cupe de la couverture des préoccupations des populations du Sud et du suivi de l'action de développement que connaissent ces régions.

Il a, dans ce cadre, mis l'accent sur le nécessaire rapprochement de différentes institutions et sources locales pour obtenir une information sourcée crédible et confirmée. Des explications sur les objectifs assignés à ce journal électronique dont l'inauguration s'est effectuée au niveau du siège de la direction régionale d'Algérie Presse Service (APS) à Ouargla, ont été fournies par le président directeur général (P-DG) du quotidien *Horizons*, Larbi Timizar. M. Timizar a passé en revue les champs de couverture médiatique assurée par le journal électronique et ses perspectives.

Le ministre a auparavant procédé à la mise en terre d'arbisseaux, au niveau de la ceinture verte située dans la daïra de Sidi Khouiled, périphérie de Ouargla.

Il a, inspecté également l'entreprise de la télédiffusion algérienne (TDA) dans la région de Berkaoui,(40 km du chef-lieu de la wilaya), où des explications sur les activités de cette entreprise et son programme d'action pour l'amélioration des prestations de diffusion, ont été fournies à la délégation ministérielle. Le ministre de la communication devra poursuivre sa tournée dans la wilaya d'Ouargla par l'inspection d'autres entreprises d'information.

**M. TAYEB BELAÏZ
L'A ANNONCÉ HIER
Un décret exécutif définissant les conditions de reconnaissance de l'utilité publique «bientôt» soumis au gouvernement**



Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales Tayeb Belaïz, a fait savoir hier à Alger qu'un décret exécutif définissant les conditions de reconnaissance de l'utilité publique d'une association sera «bientôt» soumis au gouvernement.

Le ministre qui répondait à une question orale d'un membre du Conseil de la nation a précisé que le décret définissait les conditions de reconnaissance de l'utilité publique d'une association donnée. Le texte est en phase de finalisation et sera soumis «dans les plus brefs délais» au gouvernement, a-t-il indiqué.

Il a ajouté que l'association reconnue comme étant d'utilité publique, pouvait bénéficier, de la part d'Etat, de la wilaya ou de la commune, de subventions et aides matérielles dont l'octroi sera subordonné à l'engagement à un cahier des charges.

Le ministre a rappelé les dispositions de l'article 34 de la loi sur les associations promulguée en 2012 et qui stipulent que «les conditions et modalités de reconnaissance d'intérêt général ou d'utilité publique sont fixées par voie réglementaire».

Dans le même contexte, le ministre a soutenu que le droit du citoyen à gérer ses affaires au niveau local dans le cadre de la démocratie participative sera pris en charge dans le cadre d'un dossier à soumettre avant la fin de l'année au gouvernement.

Il a ajouté que le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales a «élaboré une plateforme qui aborde cette question dans tous ses aspects», soulignant qu'un groupe élargi sera installé pour examiner ce dossier avec la participation de toutes les daïras, les assemblées élues et quelques associations avant de le soumettre au gouvernement». M. Belaïz a rappelé à ce propos que la démocratie participative «est un droit garanti par la Constitution et consacré par les codes communal et de wilaya», soulignant l'importance de la mise en place de mécanismes pour soutenir cette participation sur le terrain.

Il a ajouté que la consécration de ce droit intervenait «en application du programme électoral du président de la République M. Abdelaziz Bouteflika et de ses directives» quant à la nécessité d'«associer le citoyen à la prise de décisions notamment au niveau local».

Dans une déclaration à la presse en marge de cette séance, le ministre a souligné l'importance d'associer le citoyen dans la gestion de ses affaires au sein de la commune, rappelant que «ce droit est consacré dans certaines communes concernant notamment la distribution du logement où les comités des quartiers ont été associés à l'établissement des listes de bénéficiaires».

APS

NOURI MET FIN AUX... SPÉCULATIONS

Plus de 300.000 tonnes de pomme de terre mises sur le marché

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelwahab Nouri a affirmé hier à Alger que ses services avaient mis sur le marché plus de 300.000 tonnes de pomme de terre au cours des dernières semaines afin de satisfaire une demande croissante sur cette denrée.

Le ministre qui s'exprimait devant la presse en marge d'une séance consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, a indiqué qu'en raison de la période de soudure, le secteur a procédé au destokage de certains fruits et légumes pour satisfaire la demande locale.



M. Nouri a imputé la hausse ces derniers jours, des prix des fruits et légumes à «un dysfonctionnement dans les marchés» ajoutant qu'il envisageait de procéder, en collaboration avec le ministère du Commerce, à une opération d'or-

ganisation et de régulation des marchés afin de garantir la fluidité des produits notamment au niveau des marchés de gros.

Pour le ministre, ce dysfonctionnement du marché est dû à une faille entre les marchands de gros

et ceux du détail. Une faille que le ministère tend à rattraper en tant que partie concernée, a-t-il ajouté.

La production «est disponible mais nous devons organiser le marché», a-t-il encore ajouté.

Il a indiqué dans ce sens que les marchés de gros à l'instar de ceux d'Attaba et des Eucalyptus (Alger), ne répondent pas aux moins normes nécessaires. «Une opération d'envergure s'impose pour réorganiser les marchés selon les normes requises et lutter contre les intermédiaires».

A une question sur les efforts du département en matière de lutte contre la désertification, M. Nouri a indiqué que ses services avaient mis en œuvre quelque 9000 projets de développement local avec l'implication des populations de ces régions dont 2925 projets de proximité de lutte contre la désertification et de développement des steppes ont été au niveau lancés

dans 30 wilayas steppiques, sahariennes et subsaharienne pour la réhabilitation des ressources naturelles.

Ces projets sont à même d'élargir la couverture végétale, de traiter les bassins versants et de préserver les écosystèmes.

Le ministre a ajouté dans le même contexte que les études relatives à l'élargissement du barrage vert dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019, ont été confiées au bureau national d'études et de développement local (BNEDER).

Des programmes sont élaborés selon les spécificités des régions steppiques qui s'étendent sur une superficie de 32 millions d'hectares dont le plan de réhabilitation des surfaces forestières résistant à la sécheresse, devant entrer en vigueur après la finalisation des études, a encore expliqué le ministre.

Benghabrit encourage les professeurs innovateurs

Salim Ben

Plusieurs enseignants retraités ont été récompensés par le ministre de l'Education nationale M^{me} Benghabrit Nouria, en présence des autorités civiles et militaire de la wilaya d'Alger, au niveau de la Bibliothèque nationale d'El Hamma à Alger.

15 professeurs et inspecteurs créateurs, ont été également primés, dont huit en catégorie des mathématique et physique, trois en littérature et trois dans la catégorie du préscolaire. Un événement marquant pour un système éducatif qui commence à reconnaître et valoriser les enseignants de terrain. Ces participants ont exposé leur ouvrage dans le hall de la Bibliothèque nationale, d'El Hamma. Madame la ministre les a encouragé et leur affirmé que leur projets seront pris en charge par le ministère. Cette rencontre éducative était d'une grande importance pour ces professeurs actifs et créatifs. Pour Sebib Laradj, professeur d'histoire géo de Tlemcen : «Je suis ravi de participer à cette rencontre instructive et scientifique, et rencontrer des amis des quatre coins du pays. Notre but c'est donner plus à notre éducation et aider nos élèves à dépasser les obstacles durant leur examens». Pour Guezouri Abdelkader professeur du physique d'Oran, propriétaire d'un site éducatif créé en 2004 (www.guezouri.org) « Franchement, je suis très ému de me trouver auprès des grands cadres de l'enseignement et de partager des concepts et notions avec mes collègues, c'était un plaisir ». M. Megueni d'Oran : « Hamdoulilah, c'est un très grand plaisir de connaître des amis de l'Algérie profonde et partager des idées et créations entre nous, c'est un grand bonheur pour moi ». Pour Hadj Bourargui Mohamed, professeur de maths au CEM du 20 Août à Aïn Sultane dans la wilaya d'Aïn Defla, qui a développé une plateforme d'une série de logiciels avec un contenu pédagogiques destinée aux enseignants et aux élèves du moyen qui vont permettre d'avoir une série de leçons des maths appliqués par un système de présentation très facile et attrayant à suivre et à adopter : « Je tiens à féliciter les responsables de la DE d'Aïn Defla, qui m'ont offert cette occasion de participer à ce rendez-vous et rencontrer ainsi la ministre qui ma encouragé et ma souhaité un bon parcours ».

Le paysage éducatif est largement irrigué par les notions de mesure de réussite scolaire, de poursuite d'évaluations des résultats et de tests à tous les niveaux pour s'assurer que les élèves atteignent certains standards de performance.

SELON M. TAYEB ZITOUNI

Le ministère des Moudjahidines compte revoir certaines lois régissant le secteur

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a annoncé mercredi, à Alger, que son secteur comptait revoir et enrichir certains textes de loi régissant le secteur concernant notamment la prise en charge sociale et sanitaire des moudjahidines et ayants droit.

Invité de l'émission «Hiwar Essaa» de la Télévision nationale, M. Zitouni a affirmé que son département «veillait à assurer une prise en charge sérieuse et rapide des besoins des moudjahidines et ayants droit sur les plans social et de la santé», soulignant qu'il comptait améliorer ces prestations en revoyant certains textes de loi.

Le ministre a déclaré que cette catégorie est l'une des priorités du plan d'action de son secteur.

Concernant l'écriture de l'histoire à laquelle le ministre accorde une «extrême» importance, M. Zitouni a souligné les efforts «immenses consentis par les différentes



institutions sous tutelle notamment le musée national du Moudjahid, du Centre national des études et recherches sur le mouvement national et la révolution de novembre.

Il a rappelé à ce propos que 4000 heures de témoignages relatant les hauts faits des artisans de la guerre de libération dans différentes régions du pays ont été enregistrées, appelant les historiens notamment à «exploiter ces trésors pour écrire la glorieuse histoire d'Algérie».

«Nous avons suffisamment d'archives pour écrire l'histoire de la Révolution et du mouvement national mais nous espérons en acquérir davantage», a-t-il affirmé ajoutant que «la responsabilité incombe à tout un chacun notamment les historiens et les écrivains».

Outre le travail colossal accompli par le secteur dans ce domaine, 150 œuvres audiovisuelles ont été programmées à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire du

déclenchement de la guerre de libération, a-t-il indiqué.

Une trentaine de films documentaires ont été réalisés dans ce cadre, dont ceux retracant la vie des martyrs du devoir tels Krim Belkacem, le colonel Lotfi et Larbi Ben M'hidi, a-t-il rappelé.

Le ministre des Moudjahidines a par ailleurs souligné que ces films «seront remis à la télévision algérienne pour diffusion dans les prochains jours», affirmant que son secteur «est prêt à soutenir toute œuvre audio-visuelle sur les gloires du peuple algérien pendant ou avant la Révolution».

Au sujet des archives dont une grande partie a été récupérée ces dernières années, M. Zitouni a précisé que celles-ci «ne sont plus un tabou contrairement à ce que prétendent certaines parties», soulignant que «ce qui reste notamment entre les mains de la France, nous le récupérons tôt ou tard».

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

M. Mebarki relève «l'importance» des commissions intersectorielles

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a relevé jeudi à Alger l'«importance» des commissions intersectorielles (CIS), les qualifiant d'«outils précieux» pour la mise en œuvre de la stratégie du secteur s'agissant de la recherche scientifique et du développement technologique.

«Les missions des CIS sont importantes car chargées d'étudier, d'évaluer et de mettre à jour les programmes nationaux de recherche dont elles ont la charge, et de proposer les crédits et moyens de leur réalisation», a déclaré M. Mebarki, à l'occasion de l'installation des dites commissions, en présence des responsables des différents établissements et structures relevant du secteur.

Au nombre de dix, et qualifiées d'«instrument précieux» par le ministre, les CIS couvrent les domaines des sciences humaines et histoire, droit, économie et société, habitat, urbanisme, construction, transport et travaux publics, la santé et sciences du vivant, technologie et indus-

trie, etc. La mise en place de cet outil traduit «la nécessité de l'action transversale du système de la recherche et du développement technologique», a ajouté le ministre, promettant que les «travaux qui y seront menés durant la période 2014-2017 seront encore plus concluants et prometteurs pour répondre aux nombreux défis du développement socio-économiques du pays».

Evoquant les missions des CIS, nouvellement installées, M. Mebarki a cité la «programmation, la coordination, la promotion et l'évaluation des activités de recherche scientifique et de développement technologique».

Les commissions sont, en outre, chargées de «proposer des actions de valorisation des résultats, de favoriser la recherche autour de projets fédérateurs et interdisciplinaires, et enfin de veiller à l'échange d'informations et de documents scientifiques et techniques», a encore clarifié le ministre.

Autant de prérogatives qui octroient à ces instruments un rôle de «consolida-



tion» de la recherche dans un cadre «intersectoriel, a observé le représentant du gouvernement qui a rappelé, par ailleurs, la portée d'autres organes et structures dépendant du secteur et oeuvrant dans les domaines de la recherche scientifique et du développement technologique.

La création des CIS a été consacrée par le décret 92-22 du 13 janvier 1992, et leur rôle consiste à assister l'organe directeur qui constitue la direction générale de la Recherche scientifique et du Développement technologique (DGRSDT) sous la tutelle desquelles elles sont placées.

APS

5 blessés seulement se trouvent encore dans les hôpitaux

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a indiqué hier à Alger que cinq (5) blessés seulement sur les 105 admis dans les hôpitaux, suite au déraillement mercredi du train Alger-Thénia à proximité de la gare d'Hussein-Dey, se trouvaient encore en observation médicale.

«Cinquième (5) blessés, dont deux graves, sur les 105 admis dans l'hôpital Nafissa-Hamoud d'Hussein Dey et le CHU Mustapha-Pacha, se trouvent encore en observation médicale», a précisé le ministre



dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière au Conseil de la nation.

Le train Alger-Thénia a déraillé mercredi à 8h10 à quelque 150 mètres de la gare d'Hussein Dey, faisant un mort (une femme de 55 ans) et plusieurs blessés.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui s'est déplacé mercredi sur les lieux du sinistre pour s'enquérir de l'état des blessés a demandé de mettre en place rapidement une commission d'enquête pour déterminer les causes de l'accident.

ACCIDENT DU TRAIN ALGER-THÉNIA Reprise progressive du trafic ferroviaire (SNTF)...

Le trafic ferroviaire en partance d'Alger a repris progressivement hier au lendemain du déraillement mercredi matin d'un train assurant la liaison Alger-Thénia à proximité de la gare ferroviaire d'Hussein Dey, a-t-on appris auprès de la Direction générale de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF).

Le train Alger-Oran a démarré normalement à l'heure habituelle de la gare ferroviaire Agha avec un arrêt à Blida, a-t-on précisé de même source. Le train qui a déraillé mercredi à 8h 10 faisant un mort

(une femme de 55 ans) et plusieurs blessés a été dégagé de la voie pour permettre la reprise du trafic, ajouté-on indiquant que les opérations de levage et d'évacuation du train accidenté sont toujours en cours. Suite à ce déraillement une commission d'enquête a été mise en place au ministère des Transports tandis qu'une d'une deuxième a été installée au niveau de la SNTF.

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal qui s'est déplacé sur les lieux du sinistre pour s'enquérir de l'état des blessés a souligné la nécessité

de mettre en place rapidement une commission d'enquête pour déterminer les causes de l'accident.

Le directeur général de l'hôpital Mustapha Pacha, Rabah Bara, avait indiqué que les services d'urgences de son établissement avaient accueilli 93 blessés dont 40 ont quitté la structure hospitalière après avoir reçu les soins nécessaires.

Le même responsable a fait savoir que tous les blessés avaient quitté l'hôpital à l'exception de quatre placés en observation médicale.

...Le parquet d'Hussein-Dey qualifie les faits d'homicide et blessures involontaires

Une information judiciaire a été ouverte contre X pour «homicide et blessures involontaires» suite à l'accident mercredi du train assurant la liaison Alger-Thénia, a annoncé hier à l'APS le procureur de la République d'Hussein-Dey, Mohamed Yahiaoui.

«L'instruction qui a commencé le jour même de l'accident va déterminer les causes et les responsabilités liées à cette affaire», a précisé M. Yahiaoui, ajoutant que «la juge d'instruction a d'ores et déjà émis des commissions rogatoires à l'intention de la police judiciaire et de la police scientifique afin de vérifier

toutes les pistes». «La qualification de cette affaire est délictuelle (articles 288 et 289 du code pénal) et relève ainsi de la compétence du tribunal pénal», a-t-il ajouté.

M.Yahiaoui a indiqué que la doyenne des juges d'instruction près du tribunal d'Hussein-Dey, Latifa Mengalati a été désignée pour instruire en un «temps record» cette affaire.

Un train en partance de la gare ferroviaire d'Agha (Alger) à destination de Thénia (Boumerdès) a déraillé mercredi à 8h10 mn à 150 mètre de la gare d'Hussein Dey faisant un mort (une femme de 55 ans)

et 65 blessés parmi les passagers.

Le directeur général de l'hôpital Mustapha Pacha, Rabah Bara, a indiqué mercredi que les services d'urgences de son établissement avaient accueilli 93 blessés dont 40 ont quitté la structure hospitalière après avoir reçu les soins nécessaires.

«Sur les 105 passagers admis dans les hôpitaux suite à cet accident, il ne reste que 5 blessés en observation dont deux dans un état grave», a par ailleurs, indiqué le ministre de la Santé Abdelmalik Boudiaf hier en marge d'une plénière au Conseil de la nation.

FLN

Appel à Relizane à associer les jeunes à l'exercice politique

Les participants à une conférence régionale de la jeunesse et des étudiants relevant du parti du Front de libération nationale (FLN) ont appelé, mercredi à Relizane, à associer les jeunes et les étudiants à l'exercice politique.

L'implication la jeunesse, qui représente la majorité de la société algérienne, dans l'exercice politique «est nécessaire», a estimé Abdellader Zehali, membre du bureau politique du FLN chargé du secrétariat de la jeunesse et des étudiants, tout en insistant sur leur

rôle dans l'édification de l'Algérie de demain. Le même responsable a mis l'accent sur l'association des jeunes et des étudiants dans l'émission de propositions relatives à l'amendement de la Constitution.

Cette rencontre, à laquelle ont assisté des jeunes militants et des représentants d'organisations étudiantes du FLN de 12 wilayas du centre et de l'Ouest algérien, a permis à des jeunes de soulever des préoccupations ayant trait notamment à l'enseignement et à l'emploi.

Organisée à la nouvelle ville Benadda-Benaouda de Relizane, la conférence a été ponctuée par un communiqué portant sur la nécessité de renforcer le rôle des jeunes et leur implication dans la vie politique et dans le développement économique du pays. Présidée par Abdelkader Zerrouki, membre du bureau politique du FLN et secrétaire de la mouhafadha de Relizane, cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme des conférences régionales de cette formation politique à travers le pays.



FORCES NAVALES Exécution d'un exercice de lutte contre la pollution marine

Un exercice de lutte contre la pollution marine causée par le déversement en mer d'hydrocarbures, baptisé «Polmar-Alger 2014», a été exécuté hier par les forces navales de l'Armée nationale populaire (ANP), au niveau de la façade maritime centre relevant de la 1^{re} Région militaire.

Cet exercice qui entre dans la cadre de l'exécution des activités au titre du plan d'action des pays membres de l'Initiative 5+5 Défense, a vu la participation d'officiers observateurs des ces pays et d'observateurs d'autres pays étrangers. Le scénario de cet exercice a consisté en la simulation d'une collision entre un navire marchand et un pétrolier à 5,5 miles au nord-ouest d'Alger, due à un intense brouillard, et causant la blessure de deux membres de son équipage ainsi qu'une importante fissure sur le pétrolier, générant ainsi le déversement en mer d'une quantité de pétrole brut.

Dès que le commandant du Groupement territorial des gardes-côtes d'Alger a été alerté, il a immédiatement déployé sur les lieux des vedettes de sauvetage et des équipes d'évaluation, comme il a demandé au centre national des opérations de surveillance et de sauvetage d'actionner un hélicoptère de recherche et de sauvetage (SAR), tout en informant le wali d'Alger en sa qualité de président du comité «Tel-Bahr local».

En outre, les deux blessés ont été transférés à bord d'une vedette de sauvetage et d'un hélicoptère de recherche et de sauvetage de type «Super Lynx», au port d'Alger où ils ont reçu les premiers soins par une équipe du SAMU, au niveau d'un poste médical avancé avant leur transfert vers l'hôpital.

Suite à l'évaluation de la situation et sur proposition du commandant du Groupement territorial des gardes-côtes d'Alger, le wali d'Alger a déclenché le plan «Tel-Bahr local».

Une fois qu'il a été constaté que les moyens locaux mis en œuvre pour tenter de limiter et cerner le déversement à la source étaient insuffisants, et sur proposition des membres du comité «Tel-Bahr local», le plan «Tel-Bahr régional» a été déclenché par le commandant de la Façade maritime centre/1^{re} Région militaire.

Vu l'ampleur de la pollution et des nappes dérivantes vers l'Est et menaçant plusieurs wilayas de la Façade maritime Est/5^e Région militaire, le plan «Tel-Bahr national» a été déclenché par la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement en sa qualité de présidente du comité «Tel-Bahr national», à travers le déclenchement de l'état d'alerte au niveau des wilayas du littoral et le remorquage du pétrolier vers un lieu sûr.

Suite à la complication de la situation, l'Algérie a sollicité l'assistance des pays de l'Initiative 5+5 Défense, à travers le réseau du centre virtuel régional de contrôle du trafic maritime italien (V-RMTC), afin d'envoyer des experts en la matière.

Par ailleurs, des rapports de reconnaissance aérienne ont signalé la présence d'une nappe aux rivages d'El Kettani à Alger, qui a été, par la suite, prise en charge par les services de la Protection civile, qui ont procédé à sa récupération et son transfert vers le lieu de traitement.

Suite à cet accident, une équipe de la station maritime principale d'Alger a ouvert une enquête sur cette pollution marine.

L'organisation et la gestion de telles activités en matière de lutte contre la pollution marine, dans un cadre multinationnal, vise à consolider la coopération multilatérale des pays de l'initiative 5+5 Défense, renforcer les relations de coopération et de coordination entre les organismes militaires et civils concernés par la lutte contre la pollution, dans le cadre du plan national «Tel-Bahr».

Il s'agit également de dynamiser le centre national des opérations de surveillance et de sauvetage du Commandement des forces navales (CNOSS) dans la gestion des opérations de lutte contre la pollution marine.

Elle vise, en outre, à évaluer les résultats du travail de l'organisation sur le plan local, régional et national de lutte contre la pollution marine et tester l'efficacité des moyens d'intervention existant à tous les niveaux et la maîtrise des procédures d'enquête de sécurité maritime.

ALGÉRIE - MONDE ARABE

Bensalah reçoit le secrétaire général de l'Union interparlementaire arabe

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a reçu mercredi à Alger le secrétaire général de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), Noureddine Bouchkouj.

La rencontre a permis aux deux parties de «passer en revue la situation dans le monde arabe», a précisé un communiqué du Conseil de la nation. Le secrétaire général de l'UIPA a présenté, à cette occasion, «un exposé sur les différentes activités de l'union au niveau arabe mais aussi au sein des instances parlementaires régionales et internationales», a ajouté la même source.



ALGÉRIE - SUISSE

M. Babès évoque avec l'ambassadrice suisse en Algérie l'état des relations bilatérales

Le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed-Seghir Babès, a évoqué, lors d'une rencontre avec l'ambassadrice suisse en Algérie, Muriel Berset Cohen, les relations bilatérales portant sur les domaines politique, économique, commercial et culturel, a indiqué hier le Conseil dans un communiqué.

Les deux parties se sont félicitées de «la qualité» et de «l'intensité croissante» des relations algéro-suisses, a précisé la même source.

A cet égard, elles ont exprimé leur



pertinence» des recommandations issues des travaux de la rencontre régionale des pays arabes sur le déminage humanitaire organisé récemment, en Algérie en collaboration avec le Centre international de déminage humanitaire de Genève (CIDHG), a-t-on relevé.

L'ambassadrice suisse a salué les efforts «exemplaires et louables» de l'Algérie en matière de déminage humanitaire et a rappelé la «disponibilité» de son pays à «pour suivre ses efforts de coopération dans ce domaine», souligne le communiqué.

«conviction» que ces relations gagneraient à être accompagnées par une action multiforme en direction des

pays, à travers leurs institutions respectives à vocation similaire, a-t-on ajouté.

Par ailleurs, les deux responsables ont souligné «la

ALGÉRIE - EMIRATS

Le président du CNES évoque avec l'ambassadeur émirati diverses questions économiques et sociales

Le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed-Seghir Babès, a évoqué avec l'ambassadeur des Emirats arabes unis en Algérie, Ahmed Ali Nasser Al-Meil Al-Zaabi, diverses questions liées notamment aux plans économiques et sociaux, a indiqué hier le CNES dans un communiqué.

L'ambassadeur émirati, qui a marqué un «intérêt particulier» aux activités du CNES, a fait part de la volonté des autorités de son pays, à procéder à «un échange d'expériences» à ce sujet avec l'Algérie, à travers la mise en place d'un cadre de coopération entre les institutions respectives à vocation similaire, a-t-on précisé. Les deux responsables se sont, par ailleurs, félicités des relations bilatérales privilégiées sur tous les plans et la nécessité de les préserver et d'oeuvrer à leur développement en impli-



quant les sociétés civiles organisées des deux pays dans les processus de consolidation de ces liens multiformes», a-t-on ajouté.

ALGÉRIE - GRÈCE

Tebboune évoque avec le vice-ministre grec des Affaires étrangères les volets de coopération dans le domaine de l'urbanisme

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu mercredi à Alger avec le vice-ministre grec des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes et des relations économiques internationales, M. Dimitrios Kourkoulas, sur les moyens de consolidation de la coopération entre les deux pays notamment dans le domaine de l'urbanisme.

Lors d'une rencontre au cours de laquelle les deux responsables ont échangé les vues et se sont concertés sur nombre de questions liées au secteur de l'Habitat, M. Dimitrios Kourkoulas a exprimé la volonté de son pays «de promouvoir la coopération avec l'Algérie dans tous les domaines, notamment le bâtiment», en invitant les entreprises grecques à participer aux programmes de réalisation de logements tracés par le gouvernement, selon un communiqué du ministère.

M. Tebboune a, de son côté, fait part de sa disponibilité à «insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale, saisir toutes les opportunités offertes pour consolider les relations et tirer profit des expériences des deux pays, à travers l'inscription des entreprises grecques dans la short-list ouverte et la création de groupes algéro-grecs, conformément à la loi sur l'investissement».



Entretiens entre M. Yousfi et le vice-ministre grec des Affaires étrangères

Le ministre de l'Energie, M. Youcef Yousfi, a reçu, hier à Alger, le vice-ministre grec des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes et des relations économiques internationales, M. Dimitrios Kourkoulas.

Lors de cette audience, les deux parties ont passé en revue l'état de la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine de l'énergie qualifiée «d'excellente», a indiqué le ministère dans un communiqué. Les deux parties ont aussi exprimé leur volonté d'élargir et d'intensifier leur coopération dans les domaines des hydrocarbures et de l'électricité et ont invité les entreprises des deux pays à se rapprocher pour développer un partenariat mutuellement bénéfique dans ces domaines.

A rappeler que la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la Fédération des entreprises grecques (SEV) ont signé, mercredi à Alger, un accord pour la création du conseil d'affaires algéro-hellénique.

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Grèce s'étaient établis à 899 millions de dollars en 2013 dont 364 millions de dollars d'exportations algériennes et 535 millions de dollars d'importations auprès de la Grèce, soit un excédent de 171 millions de dollars au profit de ce pays européen.

Entretiens entre M. Bouchouareb et le vice-ministre grec des Affaires étrangères

Le ministre de l'Industrie et des mines, M. Abdessalem Bouchouareb, a reçu mercredi, à Alger, le vice-ministre grec des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes et des relations économiques internationales, M. Dimitrios Kourkoulas. Lors de cette audience, les deux parties ont passé en revue l'état de la coopération bilatérale entre les deux pays et ont noté avec beaucoup de satisfaction la sortie de la Grèce de sa crise économique grâce aux mesures d'austérité mises en place par le gouvernement grec, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Tout en rappelant l'excellence des liens historiques et politiques entre l'Algérie et la Grèce, M. Bouchouareb a souligné que ces relations économiques devaient impérativement se hisser au niveau de l'excellence des relations politiques. Les deux parties ont aussi identifié les domaines économiques susceptibles de susciter l'intérêt des opérateurs économiques des deux pays pour nouer des partenariats mutuellement bénéfiques, ajoute la même source. A ce titre, le ministre grec a manifesté la disponibilité des entreprises de son pays à s'investir davantage en Algérie par leur participation à la réalisation du programme quinquennal 2015-2019.

A rappeler que la chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la fédération des entreprises grecques (SEV) ont signé, mercredi à Alger, un accord pour la création du conseil d'affaires algéro-hellénique. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Grèce s'étaient établis à 899 millions de dollars en 2013 dont 364 millions de dollars d'exportations algériennes et 535 millions de dollars d'importations auprès de la Grèce, soit un excédent de 171 millions de dollars au profit de ce pays européen.

CONFÉRENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL FONCIER ÉCONOMIQUE **130.000 ha attribués depuis une trentaine d'années**

Plus de 130.000 hectares de foncier ont été attribués, depuis une trentaine d'années, pour différents usages économiques hors-agricoles (investissements, habitat...), a indiqué hier jeudi le directeur général des Domaines auprès du ministère des Finances, Mohamed Himeur.

Dans son intervention faite lors de l'atelier sur le climat des affaires à la Conférence sur le développement économique et social, du 4 au 6 novembre au Palais des Nations (Alger), ce responsable a précisé que ces attributions avaient été réalisées selon de différents modes: cession définitive, concession convertible en cession ou concession non convertible. Il a rappelé que le mode d'attribution du foncier en Algérie était la cession définitive jusqu'à 1994, date à laquelle l'Etat avait révisé la réglementation pour mettre en place la concession convertible. En 2008, il avait été procédé à une autre révision pour instaurer la concession non convertible, et ce, afin de mettre fin aux spéculations sur le foncier. Évoquant la problématique d'accès au foncier industriel, souvent soulevée par les investisseurs, M. Aimeur a affirmé que le problème de l'offre foncière ne se posait pas, mais qu'il s'agit plutôt de carence dans sa gestion, notamment au niveau local. Le même responsable a, alors, proposé d'obliger les entreprises publiques économiques (EPE) disposant des parcelles qu'elles n'exploitent pas de les restituer au Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation foncière (Calpifre). De son côté, le délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (Abef), Abderzak Trabelsi,



sait pas, mais qu'il s'agit plutôt de carence dans sa gestion, notamment au niveau local. Le même responsable a, alors, proposé d'obliger les entreprises publiques économiques (EPE) disposant des parcelles qu'elles n'exploitent pas de les restituer au Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation foncière (Calpifre). De son côté, le délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (Abef), Abderzak Trabelsi,

a suggéré d'imposer une taxe sur les terrains non exploités pour limiter les pratiques nocives de spéculation qui caractérisent leur gestion.

«Nous sommes un des rares pays dans la région à ne pas appliquer des prélevements fiscaux sur les actifs dormants (terrains non exploités)», a-t-il constaté, regrettant que cette proposition n'ait pas été prise en compte bien que l'Abef l'avait soumise depuis deux ans.

Les entreprises appelées à financer la recherche et le développement

Des experts ont préconisé hier la contribution des entreprises à financer davantage les activités de recherche et développement dont les fonds sont apportés essentiellement par l'Etat.

Intervenant lors d'un atelier organisé dans le cadre de la Conférence nationale sur le développement économique et social, du 4 au 6 novembre au Palais des nations (Alger), les participants ont relevé la prédominance du financement public des travaux de recherche et développement (R & D) à hauteur de 85% contre 5% seulement pour les entreprises.

La plupart des travaux de recherche scientifique en Algérie sont, d'ailleurs, entreprises par les universités, alors que l'entreprise dans les pays développés et émergents joue un rôle prépondérant en matière d'innovation,

considéré comme un levier de leur développement, ont-ils noté. «L'ère de l'économie de la connaissance, l'innovation se développe grâce à l'entreprise. En Algérie, c'est l'université qui prend toujours en charge cette mission, mais sans grands résultats», a observé l'expert Abdelkader Djeflat en appelant à corriger ce déséquilibre.

Selon lui, la réussite de l'acte d'innovation nécessite notamment une organisation adéquate, un transfert de technologies et des mesures d'accompagnement et d'incitation. Sur ce point, l'experte Nadia Chettab a considéré que ces mesures devaient être consacrées essentiellement aux entreprises et adaptées à leur taille et statut. D'autres participants ont recommandé d'asseoir un cadre fiscal incitatif à l'innovation et de réviser le système d'examen des inventions et de leur brevetabilité.

L'EXPERT EN ÉCONOMIE, ABDELHAK LAMIRI

Nécessité d'une refonte globale du management des entreprises algériennes

Une refonte globale du mode de management des entreprises algériennes est incontournable pour qu'elles puissent devenir de véritables créatrices de richesses et atteindre un haut niveau de compétitivité, a préconisé, mercredi à Alger, l'expert en économie, Abdelhak Lamiri.

Intervenant lors de la séance plénière de la Conférence sur le développement économique et social, qui se tient du 4 au 6 novembre à Alger, M. Lamiri a soutenu que l'Algérie devrait opérer un changement radical des modes de gestion de ses entreprises qui demeurent, selon lui, «molles» en dépit des financements

massifs injectés chaque année pour leur relance.

Livrant quelques pistes de réflexion sur la relance du secteur productif, cet universitaire a suggéré de changer d'orientation en matière de vision pour la relance des entreprises qui doivent absolument investir dans un management de qualité et la formation de la ressource humaine.

Il a alors suggéré d'augmenter les dotations budgétaires allouées au secteur de l'éducation et celui de la formation en général, estimant que les dépenses mobilisées par l'Algérie dans ces domaines, quoique importantes, demeuraient encore infé-

rieures à celles consenties par les pays émergents.

Dans cette catégorie de pays, a-t-il poursuivi, les montants consacrés au secteur de l'éducation représentent 8% du PIB, alors qu'ils atteignent à peine 5% en Algérie, réfutant l'affirmation selon laquelle l'Algérie engage de grosses dépenses dans ce secteur stratégique.

De même, a-t-il observé, les entreprises en Algérie, qu'elles soient publiques ou privées, consacrent également moins de financements à leur développement et à la formation de la ressource humaine que celles des pays émergents.

CLIMAT DES AFFAIRES EN ALGÉRIE **L'approche d'évaluation de la BM critiquée**



La méthode d'évaluation du climat des affaires par la Banque mondiale a été critiquée mercredi par des participants lors de la Conférence nationale sur le développement économique, appelant à sa révision afin de mieux refléter les efforts de l'Algérie en la matière.

Intervenant à une table ronde lors de cette conférence, qui se tient du 4 au 6 novembre à Club des pins, le représentant du ministère du Commerce, El-Hadi Bakir, a considéré que l'Algérie avait engagé de gros efforts, durant ces dernières années, qui devaient se traduire plutôt par une avancée dans le classement annuel «Doing business» de la BM que d'un recul.

À ce propos, il a constaté que l'institution de Bretton Woods avait négligé certains critères significatifs qui devaient améliorer le classement de l'Algérie dont notamment celui de la profitabilité.

Certes, a-t-il noté, «les entreprises rencontrent beaucoup de difficultés en Algérie, mais elles génèrent, assurément, des bénéfices très importants, un aspect négligé par Doing business». Même avis partagé par un conseiller auprès du ministre de la Justice, M. Aziz Aïmene, qui a indiqué que les réformes engagées par le gouvernement, au cours de ces dernières années, n'étaient pas prises en considération par les auteurs du rapport de «Doing business».

D'autres participants à cette table ronde ont même mis en cause la crédibilité du classement Doing business qui place le Rwanda et la Namibie avant la Chine en dépit du dynamisme économique de ce pays asiatique.

Un représentant de la Direction générale des impôts (DGI), Abdelaziz Mehsas, a même accusé les collaborateurs de la BM, qui mènent l'étude «Doing business» en Algérie, de «biaiser» les résultats de cette enquête.

«Ce classement est une aberration qui démontre la méconnaissance, voire l'ignorance des consultants de la BM qui travaillent seulement avec les entreprises et les experts de leurs choix», a-t-il déploré. Présent à cette rencontre, le représentant permanent de la BM en Algérie, Emmanuel Noubissie Ngankam, a reconnu que Doing business est un instrument qui a des imperfections et nécessitant, donc, des améliorations, mais que c'est un «outil pertinent».

Selon lui, la question de fond que l'Algérie doit poser est de savoir comment améliorer l'environnement des affaires et soutenir l'appareil de production pour éradiquer le chômage et sortir de l'économie mono-exportatrice.

«On peut continuer à se plaindre et à critiquer la méthodologie de Doing business, mais le plus important est de travailler davantage pour assainir le climat des affaires en Algérie», a noté, de son côté, Najy Benhassine, économiste à la BM.

Doing business est un indicateur créé par la BM en 2003 pour mesurer la facilité de faire des affaires à travers l'analyse de la réglementation économique et son application effective dans 189 économies. L'Algérie a été classée à la 154^e place dans le classement 2014, reculant ainsi d'une place par rapport à celui de 2013.

APS

BÉCHAR (MDN)

Arrestation d'un baron de la drogue et 3 de ses acolytes et saisie de 20 quintaux de drogue

Quatre contrebandiers dont un baron de la drogue recherché et trois autres membres du même réseau ont été arrêtés près de la localité de Nif Erha, au nord-est de la ville de Béchar par un détachement de l'Armée Nationale Populaire (ANP), a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP relevant de la 3^e Région militaire, a arrêté, aujourd'hui 06 novembre 2014 à 00:30, suite à une embuscade tendue près de la localité de Nif Erha, au nord-est de la ville de Béchar, quatre contrebandiers dont un



baron de la drogue recherché et trois autres du même réseau à Adrar», a souligné la même source.

«L'opération a permis de saisir vingt (20) quintaux de drogue, un véhicule tout-terrain et quatre téléphones portables», est-il précisé. Par ailleurs et au niveau de la 6^e Ré-

gion militaire, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset, a appréhendé, le 5 novembre 2014, six contrebandiers de nationalité algérienne et a saisi un véhicule tout-terrain et trois téléphones portables, a ajouté le communiqué.

TIARET

3 morts et 13 blessés dans une collision entre un bus de transport scolaire et un véhicule

Trois personnes sont mortes et 13 autres ont été blessées à des degrés différents de gravité, suite à une collision entre un bus de transport scolaire et un véhicule, survenue mercredi à Tiaret, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit au lieu-dit «Ain Seffah» dans la commune de Sidi Bakhti (daïra de Mechraâ Sfa) sur place trois passagers du véhicule légers âgés

entre 2 et 40 ans et en blessant 13 autres dont 10 écoliers qui étaient dans le bus. Les blessés ont été transférés par les agents de la Protection civile vers l'hôpital de Frenda et les corps des victimes vers la morgue du même hôpital. Les services compétents ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident, qui serait dû à l'état de la route suite aux fortes pluies qui se sont abattues sur la région, a-t-on indiqué.

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

Accidents de la route: 87 morts et 766 blessés en une semaine

Quatre-vingt-sept (87) personnes ont été tuées et 766 autres blessées dans 456 accidents de la circulation survenus dans différentes wilayas durant la période allant du 28 octobre au 3 novembre 2014, a indiqué mercredi un bilan de la Gendarmerie nationale.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Relizane avec 9 morts, suivie d'Oran (7), Boumerdès et Médéa (5), a précisé la même source. Quant au nombre d'accidents, la wilaya de Médéa vient en tête avec 22 accidents, suivie de Aïn Defla et Biskra (21), Bordj Bou-Arréridj (18) et Sétif (17).

L'excès de vitesse, les dépassements dangereux, le non-respect des panneaux de signalisation, la conduite sur la chaussée gauche et l'insouciance des piétons sont les principales causes de ces accidents.



AIN TÉMOUCHENT

45 interventions de la Protection civile en 24 heures suite aux intempéries



Les services de la Protection civile de la wilaya d'Aïn Témouchent ont effectué, durant les dernières 24 heures, pas moins de 45 interventions suite aux intempéries, a-t-on appris mercredi du service de prévention et de la communication.

Sept accidents de circulation, enregistrés à travers les communes de Aïn Temouchent, Châabat El Lham, Hammam Bouhadjar, Aïn Tolba et Hassi El Ghella, se sont produits suite au dérapage de véhicules, faisant deux blessés qui ont été évacués vers les services de santé, a-t-on indiqué.

Les éléments de la Protection civile ont effectué, par ailleurs, cinq interventions de reconnaissance au niveau de domiciles ayant enregistré des infiltrations des eaux pluviales, ainsi que six autres dans des incidents de courts circuits survenus dans des poteaux d'électricité à cause de la pluie, a-t-on ajouté. L'incendie d'un poste transformateur alimentant l'éclairage public à la «cité des oliviers» au chef-lieu de wilaya a été maîtrisé, à son début, par les pompiers, selon la même source. A signaler que la commune de Aïn Kihal à 15 km de Aïn Témouchent s'est réveillée mercredi sous un manteau de neige.

APS

MÉDÉA

Raccordement de 889 foyers au gaz naturel à Meudjebeur

Huit cent quatre-vingt-neuf (889) foyers, situés au quartier "El zaouia", de la commune de Meudjebeur dans la wilaya de Médéa, ont été raccordés, hier, au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on appris auprès du directeur de l'énergie et des mines.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme d'extension du réseau de distribution de gaz naturel au profit des communes rurales, a nécessité un investissement de l'ordre de 159 millions de DA, a indiqué Abdellahi Berkat en précisant que ces nouveaux raccordements vont permettre de réduire de 60% le taux de consommation de gaz butane au niveau de cette commune, situé à 52 km au sud de la ville de Médéa. «La quantité de gaz butane ainsi économisée sera orientée vers d'autres agglomérations rurales qui ne sont pas encore alimentées en cette source d'énergie, notamment celles situées dans la partie sud-ouest et sud-est de la wilaya» a-t-il ajouté.

L'approvisionnement des régions sud et centre de la wilaya en gaz butane s'effectue à partir du centre en-fournisseur de Zoubiria, a-t-on souligné.

● Campagne d'information et de prévention sur l'utilisation du gaz naturel

Une campagne d'information et de prévention contre les accidents tant domestiques qu'en milieux scolaire et professionnel liés à l'utilisation du gaz naturel a été lancée à Médéa, a-t-on appris mercredi de la direction locale de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz.

Cette campagne, qui s'étalerait sur toute la période hivernale, s'inscrit, a-t-on indiqué, dans le cadre des actions de sensibilisation et de prévention de proximité menées en direction des différents utilisateurs de gaz naturel, aussi bien les ménages, catégories la plus exposées à ces risques, que les élèves ou les gérants d'établissements commerciaux ou classés.

L'objectif essentiel, a-t-on expliqué de même source, est d'informer ces différentes catégories sur les risques induits par une mauvaise utilisation de ce type d'énergie et les conditions de sécurité requises lors de l'installation des équipements et appareils domestiques. Ces actions ont aussi pour objectif de réduire le nombre d'accidents recensés, chaque année, notamment durant la période hivernale où il est enregistré une forte utilisation des appareils à gaz, a souligné la même source. Pour ce faire, le personnel de prévention en charge de cette campagne mettra l'accent sur certaines recommandations pratiques, telles que la qualité des appareils à utiliser, les normes de sécurité à suivre et le comportement à adopter en cas d'accident.

AÏN DEFLA

1129 infractions routières et 262 retraits de permis

Salim Ben

Selon un bilan mensuel des activités de la police de l'ordre public de la Sûreté de wilaya d'Aïn Defla, pour le mois d'octobre, il ressort que le nombre des infractions routières est de 1159 infractions et 262 retraits de permis de conduire.

La cellule de communication de la sûreté de wilaya a affirmé dans un communiqué officiel envoyé à notre bureau, que le nombre des infractions routières dans la wilaya a atteint les 1159 infractions durant ce mois d'octobre. Alors que les délits routiers inscrits sont de 410 cas et 75 cas de fourrière. Durant ce mois, les services de la police ont réalisé plusieurs opérations de surveillance et ce, pour maintenir l'ordre. Il s'agit de 398 opérations de surveillance et diverses interventions, ainsi que 421 opérations durant les manifestations sportives et culturelles.

En ce qui concerne les accidents de la circulation enregistrés à travers la wilaya, les policiers ont signalé 20 accidents de la circulation qui ont fait 24 blessés et un mort.

LE PROFESSEUR ZIRI ABBAS, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CHU MOHAMED NÉDIR DE TIZI-OUZOU ET CHEF DU SERVICE PSYCHIATRIE ET LE PROFESSEUR MESSAOUDI ABDELHAK, SPÉIALISTE EN PSYCHIATRIE, INVITÉS DU FORUM DE DK NEWS

Etablir une politique nationale de prévention du suicide

Suicide. Se suicider. C'est la négation de sa propre vie. Quand on n'accorde plus aucun intérêt à sa propre vie, fatidiquement on n'en accorde plus guère à celle des autres. Phénomène étranger à notre société ? Le dire serait faire l'économie de son étude. Pourquoi des candidats au suicide ? L'interrogation vaut pour toutes les raisons ou motivations qui les « justifieraient ». Le suicide est un concept lié à un environnement complexe. Le suicide est un thème qui n'occupe pas la scène médiatique. Tout au plus comme un fait divers qu'on oublie jusqu'à l'apparition d'un autre suicide.



Saïd Abjaoui

Le besoin de contribuer à réaliser un dialogue entre la société et les spécialistes pour tenter de créer un environnement de concertation a justifié l'invitation adressée par le Forum de DK News à M. le professeur Ziri Abbas, directeur général du CHU Mohamed-Nadir de Tizi Ouzou, chef du service psychiatrie. Celui-ci était accompagné du professeur Messaoudi Abdelhak, spécialiste en psychiatrie.

Le thème en lui-même est très complexe, très important, sensible. C'est un thème, selon le professeur Ziri, qui a fait couler beaucoup d'encre dans le monde. Dramatique, car il « touche » les familles, la société. Le suicide n'est ni de la lâcheté, ni du courage. L'aspiration à vivre est inférieure à celle de mourir. Le suicide pour ne pas continuer à souffrir, ou alors pour prévenir la douleur devant un cas qui bientôt arrivera à la phase terminale. Il n'y a plus de sources de résistance à la maladie, ceci quand cela ne concerne que le domaine de la santé. Peut-on identifier les

signes précurseurs ? Comment faire ? Quels signes avant-coureurs ? Le candidat au suicide est-il maître de lui-même ? Au XVII^e siècle, en 1642, l'acte est condamné par la religion et considéré comme un meurtre. Plus tard, Durkheim en faisait deux approches. L'une est une approche socio-psychologique. L'autre est psychiatrique définie en 1827.

Dans le domaine des statistiques, pour ce qui concerne le territoire national, il n'y en a pas de bien disponibles. Les hôpitaux n'ont généralement pas d'informations sur les nombres de suicidés quand ils ne sont pas sollicités. Par contre, les chiffres devraient être disponibles auprès des forces de police et gendarmerie. Également auprès des directions des « pompiers ». Les chiffres recueillis auprès des hôpitaux sont les suivants. Sur la période 1994-2003, on a enregistré 4571 cas sur le territoire national. Sur 14 wilayas , on a enregistré à Annaba durant la période 1995-2003 , 167 cas , 180 CAS à Oran, sur 3 ans, à Batna, 123 cas sur la période 2004, 2012, Bab El Oued, 259 cas etc.

Concernant Tizi Ouzou, où les statistiques sont plus précises, 54 en 2008, 42 en 2009, 67 en 2010 , 64 en 2011, 60 en 2012, 82 en 2013, 58 jusqu'à novembre.

Statistiques comparées, selon l'OMS, en Algérie, le taux de prévalence est de 3,7/100 mille habitants aux Etats Unis, 32/100mille habitants, il est de 28 pour la Finlande, plus de 15 pour la France.

Sur la rive sud de la Méditerranée, il est de 3 à 6 alors que l'Algérie varie de 3 à 6. La majorité des suicides se font par la pendaison. La prévalence d'âge est de 30 à 40 ans pour les hommes et de 20 à 30 pour les femmes. Le statut marital est le même pour les hommes et les femmes. Il est plus élevé chez le veuf par rapport à la veuve. Le facteur marital est plus protecteur.

Concernant l'acte préventif, il faudrait agir en amont de la pensée au suicide soit sur la vie sentimentale, les facteurs à risque...

En matière de santé mentale, il faudrait s'appuyer sur le programme stratégique et de prévention établi par l'OMS pour avoir une politique nationale de prévention de suicide.

• Les liens familiaux, un rempart contre le suicide

Contrairement aux sociétés européennes et occidentales caractérisées par la rupture des liens familiaux et la montée de l'individualisme, la société algérienne a su préserver sa composante et sa cohésion malgré les différentes mutations engendrées par la modernisation. « Selon de récentes études cliniques, les liens sociaux et familiaux constituent un rempart contre le suicide. Ce facteur explique en partie la grande différence entre l'incidence des cas de suicide enregistrés en Occident à l'image des USA qui enregistre 32 cas sur cent mille habitants, la Finlande 28 cas sur cent mille habitants, la France 15 cas sur cent mille habitants et l'Algérie qui fait partie des pays qui enregistre le taux le plus faible dans le monde avec 3 à 6 cas sur cent mille habitants », a expliqué le Pr Ziri.

• Les hommes plus exposés, et le mariage un facteur protecteur !

Selon le Pr Ziri, le suicide reste un acte extrême qui touche aussi bien l'homme que la femme. Toutefois, il est bien plus fréquent chez l'homme et chez les veufs. Le moyen de suicide le plus utilisé est la pendaison. La tranche d'âge la plus touchée, chez les hommes, se situe entre 30 et 40 ans tandis que chez les femmes le passage à l'acte se fait beaucoup plus jeune, il survient entre 20 et 30 ans. Le statut marital est aussi déterminant. Des études ont démontré que le mariage est un facteur protecteur contre le suicide.

• 4571 cas de suicide enregistrés en 8 ans dans 14 wilayas du Nord

Le directeur général et chef du service psychiatrie au CHU Mohamed Nedir de Tizi Ouzou a indiqué que 4571 cas de suicide ont été enregistrés entre la période allant de 1995 à 2003 au niveau de 14 wilayas du Nord-Est du pays. A Oran, entre 2003 et 2006, ce n'est pas moins de 186 cas qui ont été enregistrés. Dans la wilaya de Batna, 123 cas ont été enregistrés entre 2009 et 2012. A Bab El Oued, selon une étude réalisée par le service de médecine légale du CHU, 259 cas de suicide ont été enregistrés entre 2007 et 2011. Au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, plus de 520 cas ont été enregistrés depuis 2007 jusqu'à novembre 2014.

R.R



« Stratégie de prévention »

O. Larbi

Le professeur Ziri Abbas, directeur du CHU de Tizi-Ouzou, chef du service psychiatrie a traité ce thème préoccupant de société au Forum de DK news. Le professeur de psychiatrie du CHU Mohamed Nedir, Abdelkrim Messaoudi a assisté au Forum.

Le conférencier a caractérisé le suicide comme un passage à l'acte d'une personne en souffrance qui décide de mettre fin à sa vie, volontairement : « C'est un sujet complexe, important, sensible qui fait couler beaucoup d'encre. C'est un acte dramatique pour la famille, pour la société. Il est tragique et exceptionnel. »

L'approche sociologique d'Emile Durkheim le définit comme un fait social, donc analysable et quantifiable.

La démarche médicale psychiatrique est d'en faire le diagnostic, de conduire un traitement et de proposer aux pouvoirs publics de développer une stratégie de prévention du suicide.

Signes

« Quels sont les signes avant-coureurs qui permettraient de prévenir et d'éviter le passage à l'acte ? »

Une agitation extrême, une instabilité de l'humeur, une irritabilité, une angoisse sont des signes qui doivent alerter la famille, les amis, le voisinage et les faire intervenir pour amener le sujet à consulter. La santé étant un bon état physique et mental, le candidat au suicide est celui qui souffre d'une maladie mentale, de dépression, qui présente des troubles de la personnalité, est addictif aux drogues et à l'alcool. Le passage à l'acte est le fait d'un individu qui n'arrive plus à gérer ses conflits intérieurs, selon le professeur Ziri.

Épidémiologie

- Les statistiques algériennes reposent sur les informations hospitalières :

- De 1994 à 2003 on a dénombré 4571 suicides en Algérie
- 14 wilayas du nord-est du pays ont compté 1263 cas entre 1996 et 2003
- Annaba a connu entre 2000 et 2012, 167 décès
- Oran de 2003 à 2006 a enregistré 183 cas
- Batna a eu 123 cas de 2009 à 2011
- Le centre de médecine légale de Bab El Oued a déclaré 259 cas entre 2007 et 2012

S'agissant de la wilaya de Tizi-Ouzou

2007, 74 cas ; 2008, 54 ; 2009, 52 ; 2010, 67 ; 2011, 69 ; 2012, 69 ; 2013, 82 ; 2014 (jusqu'au mois d'octobre) 58 cas.

Comme c'est la wilaya sur laquelle se sont focalisés les projecteurs, le professeur indique que cette prévalence est de 6% pour 100 000 habitants.

Le professeur, comme pour ramener les choses à leur juste appréciation rappelle qu'aux USA, la prévalence est 32 pour 100000, de 28 en Finlande, de 15 en France.

Les pays du nord de la Méditerranée ayant un taux de prévalence comparable à celui de l'Algérie sont la Grèce, l'Espagne, l'Italie soit 3 pour 100 000 habitants.

Quelles sont les classes d'âge qui passent à l'acte ?

Le plupart des suicides sont le fait d'hommes âgés de 30 à 40 ans : l'âge des femmes est compris entre 20 et 30 ans. Il arrive que le conjoint resté seul à la suite du décès du compagnon de vie passe à l'acte et met fin à sa vie. Des personnes âgées également y recourent.

Le modus operandi est le plus souvent la pendaison, au domicile ou près de l'habitation. Il n'y a pas de moment particulier.

Personnes en difficulté

Des questions ont été posées sur des causes de suicides par immolation : le professeur a estimé que leur prévalence était insignifiante, tout comme celle qui est en rapport avec les suicides dus au chômage...

Prévention

La prévention du suicide est une question de santé publique, « elle concerne toutes les professions de la santé » et des organismes sociaux. Pour diminuer la mortalité par suicide et améliorer la réponse aux situations de crise s'impose l'organisation d'un circuit de prise en charge et en renforçant la connaissance en santé mentale pour mieux informer la population. « La prévention du suicide dont l'objectif est de réduire la mortalité rend nécessaire d'intégrer la prévention dans une approche globale de santé publique » écrit-on. Des actions seront donc nécessaires, leur programmation permettra de mieux connaître les sujets à risques et de les aider à mieux supporter leur souffrance psychique et même les guérir.

TIPASA / 27 nouvelles ambulances pour la Protection civile

Le parc mobile de la Protection civile de la wilaya de Tipasa a été renforcé dernièrement par 27 nouvelles ambulances, apprend-on, mercredi, du chargé de la communication à la direction de ce corps.

«Les 15 unités de la Protection civile de la wilaya ont été destinataires, samedi dernier, de nouvelles ambulances et de camions anti-incendie», dans le cadre du programme de la Direction générale visant leur «renforcement en moyens nécessaires pour le bon déroulement des interventions», a indiqué à l'APS le lieutenant Mohamed Michalikh. Il s'agit en l'occurrence de 17 ambulances, sept (7) véhicules de communication et quatre (4) camion anti-incendie, qui ont été distribués au profit des 15 unités de la Protection civile de Tipasa, à l'occasion du 60ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale.

Bechar /La narratologie à l'honneur

«La poétique dans la nouvelle arabe» constitue le thème principal de la 9^e Rencontre internationale sur la narratologie, les 9 et 10 novembre à Béchar, a-t-on appris mercredi auprès de l'Université 'Mohamed Tahri à Béchar.

Cette rencontre sera animée par une centaine d'universitaires nationaux et étrangers qui débattront de plusieurs sujets liés à la poétique du texte dans la nouvelle arabe, la poétique au féminin, et d'autres thèmes concernant la situation de la nouvelle dans le monde arabe, a-t-on précisé.

Tizi-Ouzou : 2 nouveaux sièges des brigades territoriales de la Gendarmerie

Deux (2) nouveaux sièges des brigades territoriales de la Gendarmerie nationale ont été inaugurés mardi dans les communes de Maatkas et de Tizi-Ouzou, par le commandant du Premier Commandement régional de la Gendarmerie nationale de Blida, le général Aïssa Bidel qui a inspecté les équipements mis à la disposition de ces deux nouvelles brigades territoriales de la Gendarmerie nationale dans leur mission de lutte contre les réduits du terrorisme et la criminalité sous toutes ses formes, en vue de garantir la sécurité des personnes et des biens.

Il a également procédé à l'installation du nouveau commandant du groupement territorial de Tizi-Ouzou, en la personne du lieutenant-colonel Afroukh Noureddine, en remplacement de Djillali Doual appelé à d'autres fonctions. Dans son intervention à l'occasion, le général Bidel a signalé l'ouverture programmée de davantage de brigades territoriales à Tizi-Ouzou, suivant les moyens disponibles, et ce, parallèlement à l'intensification de la présence sur le terrain des unités de la gendarmerie nationale, en vue d'assurer une couverture permanente du territoire de la wilaya et d'en garantir le déplacement sécurisé des personnes et des biens.

Jijel /25 feux de forêts en une journée...

Vingt-cinq (25) feux de forêts ont été enregistrés à Jijel au cours de la journée de mardi 4 novembre, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de wilaya de la Protection civile.

Ces incendies se sont produits dans plusieurs communes de la wilaya à l'exemple de Ziama Mansouriah, Emir-Abdelkader, Taher, Sidi-Abdelaziz, Chekfa, Oudjana et El Aouana où une partie importante du patrimoine forestier a été affectée par les flammes.

...Ossements humains sur la plage

Des ossements humains ont été découverts récemment sur une plage de la commune Emir-Abdelkader (Jijel), a-t-on appris, mercredi, auprès du groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

Ces restes, un crâne, des fragments d'os ainsi que des vêtements (un pantalon et une chemise), ont été localisés dans un trou creusé sur la plage Boukhedenna, non loin d'un cimetière jonchant la RN43 Jijel-Constantine, a précisé la même source.

Réhabilitation des écoles primaires : 147 établissements ciblés à El-Khroub

Un investissement public de 170 millions de dinars a été consenti pour financer des opérations de réhabilitation des écoles primaires de la ville d'El Khroub (Constantine), a indiqué mercredi le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdelhamid Aberkane.

Les travaux ont concerné 147 établissements scolaires regroupant près de 30.000 élèves, selon cet élu qui a précisé que les actions ont notamment porté sur la réfection de l'étanchéité, des sanitaires et du chauffage.

De M'sila au... Sila

Pas moins de 150 enfants aux besoins spécifiques se sont rendus mercredi à Alger pour visiter le salon international du livre (Sila), a indiqué le président de l'association de promotion de l'enfance, Azzeddine Azz, initiateur de cette action de solidarité. Ce voyage instructif vers la capitale a été organisé en marge du festival "Lire en fête" qui se tient depuis le 1^{er} novembre dernier dans la capitale du Hodna.

Prévention contre les intempéries Tissemsilt prend ses précautions

Une réunion consacrée à l'examen des mesures préventives contre les intempéries a été présidée, mercredi au siège de la wilaya de Tissemsilt, par le délégué national aux risques majeurs auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tahar Melizi.

M. Melizi exhorte, lors de cette rencontre, les autorités locales à mettre en place une stratégie étudiée et efficace visant à réduire les risques des catastrophes naturelles et à multiplier les efforts dans ce domaine. Des chefs de daïras, des présidents d'APC, des directeurs de la protection civile, des ressources en eau, des travaux publics, de l'urbanisme et de la construction, de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) ont assisté à cette rencontre.

Compétition scolaire sur l'histoire de la Révolution

A l'occasion des célébrations du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération du 1^{er} Novembre 1954, la direction de l'éducation de la wilaya de Aïn Defla a organisé une grande fête en l'honneur de plusieurs enseignants retraités.

Salim Ben



athlétique, les jeux éducatifs et artistiques ainsi qu'un cross scolaire a été organisé en plein centre ville du chef lieu de la wilaya. Par ailleurs, l'association des activités des jeunes de Khemis Miliana, a organisé une compétition culturelle et éducative entre le CEM Essalam et Madjen Kheira. Une manifestation animée par des élèves membre du club de l'histoire de Si M'hamed Bougara, en présence des directeurs et professeurs des deux écoles. Des animations ont été introduites lors de cette compétition, par les élèves du CEM nouveau de Sidi Lakhdar, qui ont présenté des pièces théâtrales sur la révolution des poèmes et des chansons révolutionnaires.

L'équipe de football de la direction de l'éducation de Aïn Defla, quant à elle a rencontré celle d'Air Algérie dans une rencontre amicale à cette occasion. Le match s'est terminé en faveur d'Air Algérie avec un score de 9 à 6, en présence du responsable d'Air Algérie Saboni Farid, qui a tenu à féliciter les organisateurs et affirmé sa joie de partager ces célébrations dans cette wilaya avec la famille de l'éducation.

JIJEL

La défaite du duc de Beaufort revisitée

Le 350^e anniversaire de la défaite du duc de Beaufort qui avait commandé, en 1664, une mission militaire française pour occuper la ville de Jijel, sera au centre des débats lors d'une conférence historique prévue samedi à Jijel, a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs de cette manifestation.

La conférence, qui sera animée au centre culturel islamique Ahmed-Hamani par le Pr Sofiane Abdellatif de l'université d'Oran, retracera la "résistance des populations de Jijel face à la colonisation française".

Selon des archives historiques, l'antique Igilgili a subi en 1664 une attaque de grande envergure déclenchée par le roi Louis XIV qui, sous la pression d'un de ses ministres, Jean-Baptiste

tique de la Wilaya II historique, pour rappeler la résistance héroïque des populations de la wilaya de Jijel pour chasser l'occupant de leurs terres.

La conférence, qui sera animée au centre culturel islamique Ahmed-Hamani par le Pr Sofiane Abdellatif de l'université d'Oran, retracera la "résistance des populations de Jijel face à la colonisation française".

Cette expédition militaire commencée en juillet 1664 fut vouée à l'échec puisque les troupes, qui débarquèrent au large de Jijel pour établir dans la ville une base militaire permanente, durent mettre le cap sur leur pays, chassés par la forte résistance des populations locales.

Colbert (1619-1683), beaucoup plus intéressé par les routes de ses compagnies commerciales d'Afrique, ordonna la mise en place d'un puissant corps expéditionnaire commandé par l'amiral de France, François de Vendôme, dit duc de Beaufort, cousin du roi.

Cette expédition militaire commencée en juillet 1664 fut vouée à l'échec puisque les troupes, qui débarquèrent au large de Jijel pour établir dans la ville une base militaire permanente, durent mettre le cap sur leur pays, chassés par la forte résistance des populations locales.

GHARDAÏA

6 milliards DA pour l'ouverture de pistes et l'électrification agricole

Un investissement public de six (6) milliards DA a été mobilisé pour l'électrification des pérимètres agricoles et l'ouverture de pistes agricoles à travers la wilaya de Ghardaïa, au cours des deux prochaines années, a-t-on appris hier auprès du directeur des services agricoles (DSA).

Cet investissement permettra l'ouverture de 660 km de pistes d'accès aux pérимètres agricoles pour 1,1 milliards DA, et la réalisation de 967 km de réseaux d'électrification, pour un montant de 4,9 milliards de DA, à travers les zones agricoles des différentes communes de la wilaya, a précisé M. Ali Bendjoudi.

Ce financement a été dégagé sur la base d'une étude minutieuse de l'état actuel et des potentialités réelles du secteur de l'agriculture dans la wilaya, a-t-il ajouté.

Ces actions, qui viennent d'être lancées, s'assignent pour objectif de promouvoir le secteur agricole dans la région qui dispose

déjà de grande potentialités agropastorales, a-t-il indiqué en soulignant que cet effort est dicté par l'importance qu'occupe le secteur de l'agriculture dans l'économie locale, mais aussi par les plus-values qu'il permet de générer et les emplois susceptibles d'être créés. Le développement socio-économique que connaît la région de Ghardaïa se poursuit grâce aux multiples actions réalisées ou programmées dans les différents secteurs, dans le cadre d'une approche globale et participative.

«L'Etat a déployé des efforts inestimables pour la mobilisation de l'eau et la mise en place de réseaux d'irrigation de goutte à goutte dans les pérимètres agricoles dans toute la région de Ghardaïa, en vue de se préparer aux aléas climatiques et d'exploiter rationnellement la ressource hydrique», a soutenu le directeur des services agricoles de la wilaya.

APS

19^e SILA

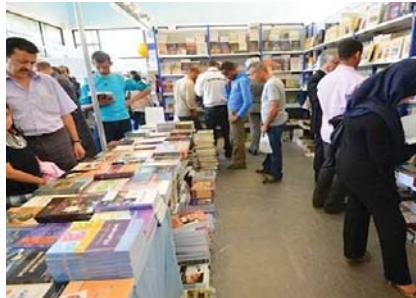
Ligne éditoriale, subventions et exigences du marché... principaux garde-fous de l'édition en Algérie...

La ligne éditoriale de la maison d'édition, les exigences du marché et les subventions accordées aux éditeurs constituent les trois pivots sur lesquels roule le choix par les éditeurs algériens de tel ou tel titre à présenter au lecteur.

En effet, le lecteur ne peut à lui seul définir les orientations des éditeurs qui obéissent, selon nombre d'éditeurs participant à la 19^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), à plusieurs facteurs dont le coût de l'ouvrage et le domaine de spécialisation. Intervenant à cette occasion, Assia Ali Moussa des éditions Mim souligne que «la ligne éditoriale se veut l'unique critère qui oriente les choix des éditions Mim et si l'on venait à tenir compte des demandes du lecteur, le livre scolaire serait notre premier choix».

«Le lecteur n'orienté pas nos choix. Bien au contraire, les éditions Mim s'emploient à susciter l'intérêt du lecteur pour chacune de ses publications et refuse d'obéir à la loi du marché», a-t-elle indiqué rappelant que ses éditions «ont défini, depuis le début, leur propre orientation littéraire et intellectuelle dont ils ne comparent nullement dévier».

A contrario, Rachid Khettab des éditions Dar



Khettab défend un autre point de vue: «Mon statut d'écrivain et de lecteur dirige grandement mes choix en tant que responsable des éditions Dar Khettab».

«Tout ce qui va en droite ligne avec mes aspirations et mes centres d'intérêt m'incite à assouvir les besoins du lecteur qui me ressemble», précise M. Khettab qui avoue que «la logique du marché joue aussi un rôle déterminant dans mes choix d'édition, c'est pourquoi nous tenons compte de ses exigences, pour peu qu'elles ne s'opposent pas aux principes des éditions Dar Khettab».

De son côté, Mounir Ben M'hidi, directeur de Jous-sour éditions, précise que sa maison s'est spécialisée dans le livre universitaire, évoquant «une relation harmonieuse entre ses choix et les exigences de l'Université».

Quant aux éditions APIC qui s'intéressent davantage à la littérature africaine, Karim Cheikh indique que «ce choix n'est nullement

commercial. Nous publions des titres sur la littérature africaine par choix et conviction et non parce qu'elle représente un grand marché».

«L'édition est une entreprise de longue haleine et un important enjeu», a-t-il estimé.

Selon Hassan Ben Naamane, directeur des éditions Dar El-Oumma, le choix de ses éditions obéit au coût d'édition de l'ouvrage, précisant toutefois que la principale orientation de sa maison d'édition est essentiellement centrée sur la publication de «livres académiques, intellectuels et politiques s'inscrivant dans la colonne de la Proclamation du 1er novembre».

Kamel Yahiaoui, directeur de l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), précise que son entreprise publie des titres dans tous les domaines.

«L'écrivain qui ne trouve pas d'éditeur nous sollicite pour que nous soumettions son travail aux comités de lecture», a-t-il précisé.

Libérer la littérature algérienne du cadre conjoncturel

Pour Assia Ali Moussa «l'édition qui n'est qu'occasionnellement sous les feux de la rampe constitue une occasion pour certains éditeurs de se faire connaître et bénéficier de subventions. Cependant, elle ne devrait pas commettre l'erreur de confiner la littérature algérienne dans un cadre conjoncturel».

Abondant dans le même sens, Karim Cheikh des Editions APIC pense que «les éditeurs conjoncturels courrent après les subventions et sont loin de s'intéresser à la teneur du livre. Pour eux, chaque livre susceptible de faire l'objet d'une quelconque subvention, est bon».

L'édition de circonstance a «permis l'émergence de plusieurs maisons qui nagent malheureusement à contre-courant», estime Mounir Ben M'hidi.

De son côté, Kamel Yahiaoui voit en l'édition «de circonstance, un signe récurrent de bonne santé qui permet de subventionner l'industrie du livre» précisant toutefois que son entreprise est présente à tous les rendez-vous.

● Sur les 500 éditeurs ayant déposé leurs titres auprès de la Bibliothèque nationale, 267 seulement prennent part au SILA dans l'attente d'une restructuration du secteur de l'édition en Algérie à la faveur de la promulgation de la loi sur le livre.

SELON DES SPÉCIALISTES
La culture «de circonstance» désavantage la création et la production culturelle

La «commande» de produits culturels pour marquer des événements ponctuels ou de circonstance est «contre à l'essence même du fait culturel» et «nuît à la créativité», ont estimé mercredi à Alger des cinéastes et écrivains qui croient en une «culture» et une «création populaire continue».

Lors d'une rencontre sur le passage de la littérature au cinéma tenue dans le cadre du 19^e Sila (Salon international du livre d'Algier), l'écrivain Amine Zaoui a ainsi déploré que les hommes de culture soient aujourd'hui «sollicités de façon ponctuelle», tout en supposant à l'occasion que la créativité était un «acte spontané, accessible et intégré dans la vie quotidienne des Algériens».

Aux yeux de l'écrivain, les films et spectacles produits pour un événement historique ou culturel «de circonstance» sont généralement «boudés» par le public, à l'exception de la littérature qui ne nécessite pas de grands moyens de production.

Pour le réalisateur Ahmed Rachedi, les cinéastes se retrouvent aujourd'hui «réduits à attendre les commandes ponctuelles de l'Etat», par ailleurs «seul producteur» dans le domaine du cinéma, pour marquer des dates historiques ou de grands événements culturels.

Les échéances fixées par les producteurs sont également, aux dires du réalisateur, une «contrainte majeure» que les cinéastes doivent souvent respecter «au détriment des normes» universelles du cinéma.

Ahmed Rachedi, qui s'est spécialisé peu à peu dans les œuvres historiques dédiées aux figures de la Révolution algérienne, a également regretté l'existence d'un «forme de censure» pour gommer le côté humain des grandes figures historiques qui devient, une pratique due, selon lui, à une sacralisation et une «glorification excessive» de ces personnes.

Evocuant l'adaptation des œuvres littéraires au cinéma, Amine Zaoui -dont le roman «Sommeil du mimosa» a été adapté par Said Ould Khélifa sous le titre «Le thé d'Ania»- a également déploré l'«absence d'espace d'échange et de rencontres culturels», surtout à l'université qui ne connaît plus l'effervescence culturelle qui était la sienne dans les années 1970 et 1980.

Se référant à son étude sur les cafés comme lieux de rencontres culturelles productives, l'écrivain a estimé que les passerelles entre les arts et les différents domaines de création étaient aujourd'hui «pratiquement rompues».

Ouvert au public depuis jeudi dernier, le 19^e Sila se poursuit jusqu'à demain 8 novembre au Palais des expositions des Pins martiniens (Safex), avec d'autres rencontres dédiées à la relation entre la littérature et le cinéma.

...Le million de visiteurs n'est pas loin, la programmation ne fait pas l'unanimité

Comme lors des précédentes éditions, le 19^e Salon international du livre d'Alger (Sila, 30 oct - 8 nov) attire un nombre impressionnant de visiteurs, avec jusqu'ici un pic de 150.000 personnes en une seule journée, intéressés sans doute par le livre, tous genres confondus, mais aussi par les quelques espaces de divertissement aménagés pour la circonstance.

Si on n'est pas loin, semble-t-il, d'un record en terme de fréquentation, avec plus d'un million de visiteurs attendus d'ici la fin de la désormais célèbre manifestation culturelle, les avis divergent parmi le public en matière d'organisation, de programmation ou bien d'animation. Rencontrés dans les allées bruyantes du salon, des étudiants en architecture confient à l'APS de se rendre au salon à la recherche de publications scientifiques, disponibles certes dans les bibliothèques universitaires mais qui demeurent rares en librairie». Ils disent aussi s'intéresser aux publications relatives à l'histoire, plus présentes à l'actuelle édition du Sila dédiée au soixanteenaire de la Révolution armée. Le même intérêt pour les publications académiques, on le trouve chez beaucoup visiteurs du Sila à l'exemple de Yacine, avocat, et Reda, enseignant, qui faisaient le plein de livres de droit pour l'un et de pédagogie pour l'autre, ces ouvrages étant, selon eux, introuvable en librairie. Exclusivement por-

tées sur le livre pour enfant et le livre parascolaire, comme bien d'autres visiteurs, deux mères de familles affirment avoir fait le déplacement juste pour faire plaisir à leurs progénitures, considérant le salon comme une "bonne et utile sortie pour les enfants", même si elles estiment que le produit proposé au pavillon jeunesse "plus cher" que dans les librairies de la ville.

D'autres sont attirés par la qualité de l'impression des ouvrages, ceux à contenu religieux notamment, lesquels continuent de bien se vendre, pour le contenu mais aussi pour l'"esthétique de la présentation", selon des témoignages. Il arrive aussi que des étudiants, venus de loin à la recherche de références dans leurs domaines d'études, repartent bredouilles ne dénichant pas ce qu'ils les ouvrages recherchés dans ce salon et qui restent introuvable dans les rares librairies de leurs localités de résidence.

D'autre part, un grand nombre de familles rencontrées sur l'esplanade du Palais des expositions, réservée aux loisirs pour enfants et à la restauration, reconnaissent ne visiter le salon que pour les quelques animations et jeux pour proposés pour les plus jeunes.

Peu d'engouement pour les activités en marge

En plus des ouvrages universitaires, des publications parascolaires et autres

lexicographiques, il y a la littérature algérienne et étrangère ou encore le livre historique. Pour ces derniers, l'intérêt du public semble nettement moindre au regard de l'affluence, modeste, devant les stands qui leur sont réservés, une réalité constatée et confirmée à maintes reprises sur toute l'année, en dehors du Sila.

Pour un grand nombre d'étudiants rencontrés au salon, le programme de rencontres, de conférences prévu en marge de l'exposition ne suscite que peu d'intérêt auprès du public, étudiant et autre, en raison d'un "problème de communication mais aussi de contenu", à leur avis. "La programmation est invisible pour un visiteur profane", assène l'un d'eux.

Accompagnant leurs enfants dans les espaces dédiés au public jeune, des parents déploient par ailleurs des animations "inadaptables" et surtout un "manque d'activités liées à la lecture ou au livre", si l'on excepte un seul et unique atelier autour du livre illustré et du conte.

Spectacle d'humoriste ou de clowns, contes et dessins sont proposés aux plus jeunes alors que les parents auraient préféré trouver, pour rester dans la philosophie du Sila, une initiation à la lecture, des ateliers d'écriture pour adolescents ou un espace bibliothèque comme celui du festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda).



Des professeurs de lettres, des poètes et des écrivains, ont appelé mercredi à Oum El Bouaghi, à la création d'un "prix Omar El Bernaoui", en reconnaissance à sa place dans la poésie algérienne.

Les participants à des journées littéraires dédiées à l'auteur de "Min Adjilka ya Watan" (Pour toi, ma patrie) ont également recommandé, au terme de leurs travaux, "l'officialisation" de ses journées auxquelles "devraient être conviés des universitaires de renom".

Omar El Bernaoui, né à Biskra le 8 avril 1935 et décédé le 24 février 2009, était une figure illustre de la scène culturelle algérienne. Il était l'auteur de nombreux ouvrages littéraires et de recueils de poésie.

La rencontre, au cours de laquelle la vie et l'œuvre de Omar El Bernaoui ont été largement passées en revue, a été initiée conjointement par la maison de la culture Nouar-Boubaker et l'association culturelle des arts et de la culture.

CANCERS BIENTÔT DÉPISTABLES PAR UN SIMPLE TEST SANGUIN

Les cancers pourraient tous être détectés par un test sanguin, selon les résultats d'une étude présentée au Congrès britannique de Liverpool organisé par l'Institut national de recherches pour le cancer.

Une étude des chercheurs français de l'Inserm publiée le 31 octobre dans la revue *PLoS One* révélait qu'il était possible de détecter grâce à un test sanguin un cancer du poumon avant même qu'il ne soit visible par imagerie médicale. Cette découverte scientifique d'importance semble être confortée par les résultats d'une méta-analyse réalisée par les chercheurs de l'Université de Warwick.

En effet, Ian Cree, professeur de pathologie à l'université britannique de Warwick a réalisé une méta-analyse de 19 000 études scientifiques sur les marques sanguins des cancers pour comprendre si un test sanguin serait capable d'identifier un grand nombre de cancers. Les scientifiques ont analysé 800 biomarqueurs des cancers dans le sang des malades.

«Nous pensons avoir identifié tous les biomarqueurs pertinents. La prochaine étape est de travailler sur ceux qui fonctionnent le mieux pour repérer les cancers afin de développer à terme un test unique qui permettrait de diagnostiquer des cancers bien plus tôt et sauver ainsi beaucoup plus de patients. Notre objectif est que dans 20 ans, 3 patients sur 4 atteints de cancer puissent survivre au moins 10 ans après leur diagnostic», ex-

plique le Pr Cree cité par le site d'informations PourquoiDocteur.

Les recherches sur le dépistage des cancers se multiplient

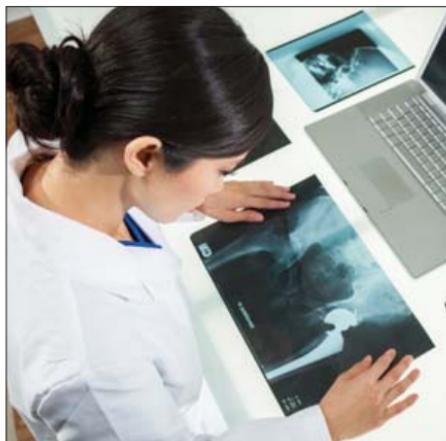
Ce type de recherche se développe aux Etats-Unis. En effet, les chercheurs de l'école de médecine de Stanford, ont mis au point un test sanguin capable de dépister plusieurs formes de cancers. Cet outil de dépistage, appelé CAPP-Seq (profilage personnalisé du cancer par séquençage profond) parvient à évaluer dans le sang la "quantité de cancer dans l'organisme" ainsi qu'à analyser la réponse de celui-ci aux traitements anticancéreux. Et au Japon, où les scientifiques de l'organisation japonaise des nouvelles énergies et technologies industrielles (Nedo) ont mis au point un test sanguin qui permettrait de dépister 13 cancers.

Le cancer est à l'origine de 8,2 millions de morts en 2012. Les cancers du poumon, de l'estomac, du foie, du colon et du sein sont les plus mortels, selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



DES PROBLÈMES DE HANCHE À L'ÂGE ADULTE POUR LES BÉBÉS PRÉMaturÉS

Être prématuré ou peser peu à la naissance augmenterait le risque d'arthrose de la hanche une fois adulte, révèle une nouvelle étude australienne.



Le fait de naître prématurément et/ou à un poids faible a été associé à un risque de pression artérielle élevée, d'autisme, de diabète ou même de maladies cardiovasculaires à l'âge adulte.

Publiée dans la revue scientifique *Arthritis Care & Research*, une nouvelle étude allonge désormais la liste, en démontrant que ces caractéristiques de naissance augmentent le risque d'arthrose de hanche. Les enfants nés prématurément ou à un poids trop faible nécessiteraient davantage de prothèses de hanche que les autres une fois adultes.

«Actuellement, il n'existe pas de traitement satisfaisant pour soigner l'arthrose», a déclaré Flavia Cicuttini, auteure principale de l'étude. C'est ce qui rend aussi importante la compréhension des facteurs de risque associés à l'arthrose, pour améliorer la prévention de cette maladie invalidante.»

Des résultats sans équivoque

Les travaux ont été menés sur 3 604 personnes, prenant part dans l'étude sur le diabète, l'obésité et les habitudes de vie des Australiens. Chacun des participants a renseigné son poids de naissance, s'il était né prématurément et de combien de temps, et s'il portait ou non une prothèse de hanche et/ou de genou. Ils étaient tous âgés d'au moins 40 ans lorsque

la collecte de ces données a été réalisée.

Sur les 3 604 personnes sondées, 116 avaient une prothèse de hanche et 75 une prothèse de hanche due à l'arthrose. 122 personnes étaient nées à un poids faible uniquement, 144 étaient nées prématurément, et 133 étaient les deux à la fois. Le poids faible à la naissance et la prématurité étaient liés à une hausse de l'arthroplastie de la hanche, autrement dit la pose de prothèse. Ces résultats étaient indépendants de l'âge, du sexe, de l'IMC, du niveau éducatif, de la santé et même de l'activité physique de la personne. Cependant, aucune corrélation n'a été montrée entre le risque de prothèse de genou, le poids et la prématurité à la naissance.

Réduire l'incidence de l'arthrose

«Nos résultats suggèrent que les individus nés prématurément ou pesant peu à la naissance sont plus susceptibles d'avoir besoin de chirurgie de remplacement de la hanche que les autres une fois adultes», conclut Flavia Cicuttini. Si d'autres recherches sont nécessaires pour confirmer ces conclusions, identifier les personnes les plus à risque d'arthrose de la hanche pourrait les aider à réduire l'incidence de cette maladie dans leur vie future, grâce à une surveillance étroite et une intervention précoce.»

embre 2014

Démence : notre taille pourrait être un facteur de risque

Notre taille serait un facteur de risque de décéder de démence, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue scientifique *British Journal of Psychiatry*. En effet, les hommes mesurant moins d'1m68 auraient 50 % de risque d'être atteints de cette pathologie et d'en mourir.

Les scientifiques ont réalisée une méta-analyse de 18 études médicales comprenant plus de 180 000 participants.

Ils ont tenté de comparer le risque de mourir de démence ou de la maladie d'Alzheimer

pour les hommes et les femmes en fonction de leur taille.

Les résultats de l'étude

révèlent que les hommes de moins d'1,68m sont 50 % plus susceptibles de mourir de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre forme de démence que ceux qui mesurent plus de 1,78 m.

« L'association entre la taille et le risque de mourir de démence est constant même après avoir pris en compte l'âge, le statut socio-économique et d'autres facteurs pertinents, y compris l'obésité, le tabagisme, et les facteurs de risque des maladies cardiovasculaires et chroniques » explique le docteur Tom Russ, de l'université d'Edimbourg (Grande-Bretagne).

Les femmes semblent moins à risque. Celles qui mesurent 1,55m ont 35 % plus de risques de décéder de démence que celles qui atteignent la taille d'au moins 1,65 m.

Ce n'est pas la taille en elle-même qui doit être remis en cause. Mais, la taille est souvent un marqueur d'autres facteurs de risques qui pourraient influencer la probabilité d'être atteint de démence et d'en mourir.

« Une petite taille en elle-même n'est pas la « cause » de la démence. Cette particularité physique peut révéler une mauvaise alimentation, un stress psychosocial et des mauvaises conditions de vie, qui sont des facteurs de risques de la démence » explique l'auteur principal de l'étude, le Dr David Batty, de l'University College de Londres.

La démence n'est pas

une maladie spécifique : derrière ce terme se cache un éventail de maladies et de symptômes associés à une réduction de la mémoire et à une baisse de la capacité à accomplir les différentes activités quotidiennes. La maladie d'Alzheimer représente environ 70 à 80 % des cas de démence. En France, plus de 850 000 personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer et près de 225 000 nouveaux cas sont diagnostiqués par an et le nombre de malades devrait atteindre deux millions en 2020.

Un vaccin contre la dengue sera disponible en 2015

Suite à la publication des résultats positifs de son essai clinique de phase III, Sanofi annonce dans un nouveau communiqué, la disponibilité de son vaccin contre la dengue dès le second trimestre 2015.

Cette étude clinique d'efficacité de phase III du vaccin contre la dengue de Sanofi Pasteur a été menée auprès de plus de 31 000 participants dans dix pays endémiques en Asie et en Amérique latine. Les résultats ont été publiés dans la revue médicale *The New England Journal of Medicine*.

Les conclusions montrent une efficacité globale de 60,8 % contre toutes les formes de la maladie chez les enfants et adolescents âgés de 9 à 16 ans ayant reçu trois doses du vaccin. Les analyses montrent également une protection contre la dengue sévère dans 95,5 % des cas ainsi qu'une réduction de 80,3 % du risque d'hospitalisation pendant la durée de l'étude.

Suite à ces résultats positifs, Sanofi Pasteur a déposé une demande d'enregistrement de son vaccin et, sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires, le premier vaccin au monde contre la dengue pourra être disponible dès le second semestre 2015.

« Nous prévoyons de soumettre le vaccin pour son enregistrement en 2015 dans les pays endémiques où la dengue est une priorité de santé publique », explique Olivier Charmeil, Président et CEO de Sa-



nofi Pasteur. « Notre objectif est d'aider à atteindre les objectifs de l'Organisation mondiale de la Santé de réduire la mortalité de la dengue de 50 % et la morbidité de 25 % en 2020 » rappelle-t-il.

Des chiffres alarmants

La dengue peut être causée par quatre types différents (serotypes) de virus et est transmise par les moustiques. La dengue est

une menace pour plus de 2,5 milliards de personnes, et représente une priorité de santé publique majeure dans plus de 100 pays en Amérique et en Asie.

Chaque année, environ 500 000 personnes, parmi lesquelles des enfants, sont hospitalisées pour cause de dengue sévère. Ceci met sous pression les systèmes de santé, en particulier pendant les épidémies. La dengue s'est consi-

déralement développée ces trente dernières années, avec une accélération cette dernière décennie du fait de l'intensification des voyages et de l'urbanisation. Des millions de personnes sont infectées chaque année, mais le nombre de personnes infectées par la dengue dans le monde n'est pas précisément connu, selon l'Organisation mondiale de la santé.

Sida : et si, comme le koala, on intégrait le virus à notre ADN ?

Deux hommes porteurs du VIH ont réussi à vaincre le virus du sida en l'intégrant à leur ADN. Un phénomène déjà observé chez le koala, et une piste pour un futur traitement.

Des chercheurs français de l'Inserm déclarent, dans une étude publiée aujourd'hui dans la revue *Clinical Microbiology and Infection*, que nous serions capables de guérir spontanément du virus du sida, le VIH, en intégrant celui-ci à notre ADN.

C'est en tout cas ce qui s'est produit pour deux hommes de 23 et 57 ans, porteurs du VIH, qui sont parvenus à vaincre la maladie avant même d'en avoir les symptômes.

Chez ces deux patients, les chercheurs ont trouvé des anticorps (molécules de défense immunitaire) dirigés contre le VIH, alors que ce dernier n'était pas détectable dans le sang. Grâce à une analyse plus précise de séquençage génétique, l'équipe est parvenue à reconstituer le patrimoine génétique, ou génotype du VIH présent dans leur organisme.

Un virus brisé et impuissant dans l'ADN des deux patients

D'après les scientifiques, les gènes du VIH étaient en fait « interrompus », comme brisés, ce qui empêche le virus de se multiplier et de nuire à l'organisme. En revanche, il reste présent dans l'ADN des deux patients, guéris de l'infection.



Depuis plus de 30 ans, l'un des deux hommes était guéri du VIH, sans avoir réellement « éliminé » le virus, devenu inoffensif. D'après l'équipe de recherche, cette désactivation du VIH serait due à une enzyme appelée Apocyc, qui est programmée pour lutter contre les virus. Habituellement, cette enzyme est neutralisée par une protéine du VIH, mais dans le cas des deux hommes de l'étude, celle-ci aurait réussi à « survivre » et à vaincre le virus.

Mais il pourrait bien y avoir un moyen de stimuler cette enzyme, pour éviter qu'elle ne flanche lorsque le VIH se manifeste. Des cher-

cheurs de l'Université de Nashville, aux Etats-Unis, ont montré en août dernier qu'en stimulant cette enzyme, on pouvait espérer guérir des patients atteints du sida.

Les chercheurs de l'Inserm ont donc bon espoir de trouver des pistes de guérison pour les patients atteints du sida, comme pour ceux qui viennent d'être infectés par le VIH mais n'ont pas encore déclaré la maladie. La stimulation de l'enzyme Apocyc serait alors une bonne alternative à la trithérapie.

Un phénomène connu chez les koalas

Ce phénomène d'intégration de virus dans le génome existerait déjà chez les koalas, qui résistent de plus en plus à un virus similaire au VIH depuis une dizaine d'années.

Ce virus, qui les déclinaient depuis 1920, a été neutralisé et assimilé à leur ADN. « On sait aujourd'hui qu'environ 8 % du génome humain contient des rétrovirus désactivés », raconte au Point le professeur Didier Raoult, directeur de l'Unité des maladies infectieuses et tropicales émergentes à la faculté de médecine de Marseille, et co-auteur de l'étude. Il y a plusieurs millions d'années, les premiers rétrovirus nous envahissaient, et la réponse trouvée par l'espèce humaine a été d'intégrer ces gènes en les détériorant. C'est en fait la plus ancienne façon de lutter contre l'ennemi microbe. »

CANCER Pas de lien de causalité avec le stress

Une étude danoise a révélé qu'il n'y a pas de lien de causalité entre le stress et le cancer, selon la presse locale. L'étude confirme ainsi des recherches scientifiques qui contestent les théories répandues qui désignent le stress comme un facteur déclenchant ou aggravant le cancer.

Les conclusions de l'étude émanent d'une analyse comparative des données de 1300 prisonniers danois ayant survécu aux camps allemands pendant la deuxième guerre mondiale et les décès liés au cancer dans le pays scandinave depuis 1943, explique la Société danoise du cancer citée dans la presse locale.

«Nous n'avons pas trouvé de corrélation claire entre le stress et les différents types de cancers», soutient Maja Halgren Olsen du Centre de recherche sur le cancer relevant de la «Danish Cancer Society» qui a comparé aussi les taux de prévalence du cancer et de mortalité chez les anciens prisonniers, soumis à une «énorme pression psychologique», et le reste de la population.

«Il n'y a pas eu de lien même pour des cancers liés aux systèmes immunitaire et hormonal, tels que le cancer de la prostate et la leucémie perçus comme ayant un rapport avec le stress», ajoute-t-elle.

L'étude a révélé une plus grande prévalence de cancer chez les anciens prisonniers, un facteur attribué par les chercheurs non pas au niveau élevé du stress, mais plutôt aux effets notamment du tabagisme, une cause scientifiquement prouvée de cette maladie complexe.

EBOLA

Un forum économique africain initialement prévu à Abidjan en mars 2015 aura lieu à Genève

Une rencontre de dirigeants de grandes entreprises africaines, «l'Africa CEO Forum», qui devait avoir lieu en mars 2015 à Abidjan, aura finalement lieu à Genève «alors que le climat lié à l'épidémie de fièvre d'Ebola reste incertain», ont annoncé les organisateurs.

«Le prochain Africa CEO Forum, initialement prévu à Abidjan, se déroulera à

Genève, aux mêmes dates, les 16 et 17 mars 2015», indique dans un communiqué le groupe Jeune Afrique, co-organisateur de l'événement avec une société suisse. «Cette décision, prise en concertation avec la présidence de la Banque africaine de développement et les autorités ivoiriennes, traduit la volonté des organisateurs de garantir

la tenue du forum dans les meilleures conditions, alors que le climat lié à l'épidémie de fièvre Ebola reste incertain», précise le communiqué.

Créé il y a deux ans, ce rendez-vous annuel réunit des dirigeants de grandes entreprises africaines et des personnalités du monde économique. Au total, 800 participants y sont attendus. La

Côte d'Ivoire qui devait accueillir l'événement «sera mise à l'honneur», précise le communiqué.

L'épidémie d'Ebola, qui a déjà fait près de 5.000 morts en Afrique de l'Ouest, est jusqu'à présent restée cantonnée principalement à trois pays: Guinée, Liberia et Sierra Leone. Elle a jusqu'à présent épargné la Côte d'Ivoire.

graines observées, ce vaccin a été bien toléré, précisent les auteurs de cette étude clinique. Un autre essai de phase 2 est en cours sur deux sites aux Etats-Unis pour évaluer l'efficacité du vaccin parmi une population de personnes droguées. Les résultats seront connus en 2016. Il s'agit du premier vaccin contre l'hépatite C à faire l'objet d'un essai clinique de phase 2.

BOUIRA

2 nouvelles structures hospitalières pour renforcer le secteur de la santé

Le secteur de la santé dans la wilaya de Bouira sera bientôt renforcé par deux nouvelles structures hospitalières d'une capacité totale de 160 lits, a-t-on appris mercredi auprès de la wilaya.

Inscrits dans le cadre du programme complémentaire 2014, ces deux nouveaux établissements publics hospitaliers (EPH) prévus dans la commune de Bordj Khris, à l'extrême sud du chef-lieu de la wilaya, et à Ain Bessam (ouest), seront réalisés dans les prochains mois, selon les prévisions des autorités locales.

«De nouveaux cahiers de charges ont été élaborés et les travaux de réalisation de ces deux hôpitaux, d'une capacité de 80 lits chacun, seront lancés bientôt», a assuré le premier responsable de la wilaya, Nacer Maskri, dans une déclaration à l'APS sans préciser la date exacte du coup d'envoi de ces deux importants projets. Le même responsable a précisé, en outre, que le projet est en phase d'appels d'offres qui, selon lui, vont être lan-



cés incessamment. Au titre du programme complémentaire, annonce auparavant par le Premier ministre Abdelmalek Sellal lors de sa dernière visite à Bouira, la commune de M'Chedallah, située à quelque 45 km à l'Est de Bouira, a, elle aussi, bénéficié d'un projet de réalisation d'un hôpital de 120 lits dont les travaux ont déjà démarré depuis quelques semaines.

Cette importante infrastructure de santé publique sera réalisée dans un délai de 28 mois pour un montant de plus de 3 milliards de dinars. Sa réception est prévue pour le mois d'octobre

2016, selon les prévisions de l'entreprise en charge de sa construction.

En cours de construction au lieu-dit Vouakkane, sur une superficie de plus de trois (3) hectares, l'infrastructure sera dotée de tous les moyens et commodités nécessaires pour son bon fonctionnement. Elle sera composée de plusieurs blocs, dont celui de médecine, de chirurgie, d'un service des urgences, ainsi que d'un hélicoptère, selon les précisions de la direction du secteur. La municipalité de M'Chedallah a aussi bénéficié d'un autre projet, à savoir la réalisation d'une école psychopédagogique, dont l'implantation est prévue non loin de ce nouvel hôpital.

En janvier dernier, la wilaya de Bouira a bénéficié d'une importante enveloppe financière d'une valeur totale de 31,45 milliards de dinars destinée à renforcer et à poursuivre la dynamique de développement qu'elle connaît depuis ces dernières années.

USA

1ers résultats prometteurs pour un vaccin contre l'hépatite C

Le premier vaccin contre l'hépatite C mis au point par le laboratoire britannique GlaxoSmithKline a été bien toléré et a induit une forte réponse immunitaire lors d'un essai clinique de phase 1, selon les résultats prometteurs publiés mercredi aux Etats-Unis. Malgré des effets secondaires brefs comme de la fatigue et des mi-



SIERRA LEONE

Ouverture du 1^{er} centre britannique de traitement d'Ebola

Le premier centre britannique dédié au traitement d'Ebola a ouvert mercredi en Sierra Leone, a annoncé le ministère britannique du Développement international (DFID). Ce centre de soins est situé à Kerry Town, près de la capitale Freetown. Le complexe de Kerry Town comprend un service de 80 lits, qui sera géré par l'organisation non gouvernementale Save the Children, et un service de 12 lits, où travailleront des médecins de l'armée britannique, spécialement dédié aux personnels de santé et aux personnels étrangers participant à la lutte contre Ebola. «Ce centre de traitement, le premier de six centres construits par le Royaume-Uni, permettra de prodiguer aux patients les soins dont ils ont besoin pour lutter contre Ebola, tout en freinant la propagation de cette terrible maladie», a indiqué Justine Greening, la ministre britannique du Développement international.

La construction de ce centre de soins a été financée par le DFID et conçue et supervisée par le corps du génie de l'armée britannique. Le site héberge également un laboratoire spécialisé dans le diagnostic d'Ebola qui sera géré par des scientifiques britanniques, selon le DFID.

GUINÉE

Alerte contre une explosion des cas de décès d'Ebola dans une cité d'exploitation de diamant

Les autorités sanitaires de la localité de Banankoro en Guinée ont donné l'alerte contre une éventuelle «explosion» des cas de décès d'Ebola dans cette cité connue pour ses mines de diamant, où cinq décès ont été enregistrés mardi. Ils sont au total, selon la radio officielle, 18 cas suspects à être évacués au cours de la même journée vers un centre de soin relevant de la localité de Macenta, dans le sud-est de la Guinée. Une panique généralisée a eu raison de la quiétude des habitants de Banankoro mardi déjà, vu le nombre élevé des décès et cas suspects, témoignant des riverains cités mercredi par des agences.

Le coordinateur de la riposte contre Ebola dans la préfecture de Kérouané, explique cette situation qui prévaut à Banankoro par la refus des populations d'admettre

l'existence de l'épidémie d'Ebola dans la zone.

«Des malades seraient ainsi cachés dans la localité, et des enterrements non sécurisés ont dû y avoir lieu», ajoute le responsable, ce qui a entraîné, selon lui, «la propagation de la maladie dans Banankoro, où une grande réunion est prévue mercredi, sous la présidence du préfet de Kérouané». La réunion est convoquée par les autorités de la région pour inciter les populations à se présenter auprès des personnels soignants déployés dans la zone.

A noter que les autorités guinéennes ont annoncé «une stratégie de riposte accélérée» pour rompre la chaîne de contamination du virus Ebola.

CRISE BURKINABÈ

Accord sur une transition d'un an, élections d'ici novembre 2015

Les acteurs de la crise burkinabè, ont convenu, au terme d'une réunion sous l'égide de la Cédéao, d'une transition d'un an jusqu'à la tenue d'élections en novembre 2015, sans se prononcer sur le nom du futur président de cette transition.



Réunis à Ouagadougou, partis politiques, société civile, dirigeants religieux et traditionnels ainsi que forces armées, ont convenu mercredi, d'un calendrier pour la sortie de crise du Burkina Faso.

Selon le communiqué final de cette journée de concertations, toutes les parties ont convenu de former "un gouvernement de transition pour une période d'un an" et d'organiser "des élections présidentielles et législatives d'ici novembre 2015".

Le président ghanéen John Dramani Mahama et ses homologues sénégalais, Macky Sall, et nigérien, Goodluck Jonathan, étaient présents à Ouagadougou en tant que médiateurs, au nom de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

Toutes les parties, qui se sont entendues sur le rétablissement de la Constitution (suspendue par l'armée), se sont néanmoins accordées sur la nécessité d'avoir une "éminente personnalité civile" à la tête de la transition", précise le communiqué.

Toutefois, les acteurs des négociations n'ont pas pu s'entendre sur l'identité de cette personnalité et aucun nom n'a été trouvé pour prendre le relais au lieutenant-colonel Isaac Zida.

Le Burkina dans l'attente d'un civil pour diriger la transition

"Notre intention n'était pas de ramener des noms au sommet de la Cédéao", qui se réunit jeudi et ven-

dredi à Accra sur la crise burkinabè, a déclaré M. Mahama, président en exercice de la Cédéao. Cette décision appartient "au peuple du Burkina Faso", a-t-il poursuivi lors d'une brève conférence de presse, ajoutant: "C'est à eux de décider".

"Nous sommes là pour accompagner, pas pour imposer un choix. Il n'était pas la peine de se précipiter pour avoir un nom", a dit le président sénégalais Macky Sall.

"D'ici quelques jours plutôt que quelques semaines, nous pourrons parvenir à un accord et installer un gouvernement de transition", a espéré John Dramani Mahama.

Le Burkinafabe Désiré Khadré Ouédraogo, président de la Commission de la Cédéao, a, pour sa part, vu "un signe très positif" dans les conclusions du jour, qui devraient accoucher "dans un futur très proche" de "la mise en place des organes de transition".

Zida souhaite une transition civile

Sous forte pression internationale, le lieutenant-colonel Isaac Zida, a estimé qu'il y avait "espérance" que les Burkinafabe "puissent s'entendre" pour "trouver une solution afin d'aboutir à une transition civile".

"La réunion s'est très bien passée", a-t-il estimé, malgré des écarts de voix et des coups d'éclat, les représentants de la société civile ayant no-

tamment quitté la salle avant une séance plénière, refusant de siéger au côté des membres de l'ex-majorité présidentielle.

Le lieutenant-colonel Zida s'était engagé les jours précédents à "remettre le pouvoir aux civils" dans les "15 jours". Ce délai correspondait à un ultimatum de l'Union africaine, qui avait brandi la menace de sanctions.

M. Zida a été désigné comme chef du régime intérimaire par l'armée après la démission le 31 octobre du président Blaise Compaoré, renversé par une insurrection populaire après 27 ans de règne.

Outre le lieutenant colonel Zida, le président ghanéen a rencontré mercredi des dirigeants d'opposition, des partisans de Compaoré, des dignitaires religieux et des représentants de la société civile. Le président Mahama a déclaré que ces entretiens avaient dégagé un large consensus en faveur d'un gouvernement civil de transition.

L'Union africaine, les Nations unies et la Cédéao avaient précisé que les membres de l'autorité de transition ne devraient pas être autorisés à se porter candidat l'an prochain. Les participants à la réunion ont été priés de sélectionner trois candidats pour la présidence intérimaire mais aucun nom n'émergeait encore.

MALI

Les pays contributeurs à la Minusma saluent la médiation algérienne dans la crise

Les pays africains contributeurs des troupes de la Minusma (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) ont salué la médiation algérienne dans la recherche d'une solution à la crise malienne, soulignant la nécessité de mener à terme le processus d'Algier en vue de parvenir à un accord de paix global et définitif dans ce pays.

La délégation algérienne à cette réunion qui a regroupé, mercredi, à Niamey, les ministres des Affaires étrangères et ceux en charge de la Défense des pays africains contributeurs de troupes à la Minusma, a été conduite par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekshi.

La réunion, à laquelle l'Algérie était invitée en tant qu'observateur, se voulait «un message fort de solidarité et de soutien aux pays contributeurs de troupes devant la recrudescence des attaques terroristes dont font l'objet les troupes du maintien de paix de l'ONU».

Le chef de la délégation algérienne a saisi cette occasion pour rendre hommage au rôle important de la Minusma dans les efforts de stabilisation du Mali et dans l'accompagnement des négociations intermalienches qui se déroulent actuellement sous l'égide de l'Algérie et avec



l'accompagnement de la communauté internationale dans le cadre du processus d'Algier».

Il a exhorté les parties maliennes à «aller de l'avant sur le chemin de la paix et de la réconciliation nationale».

Au cours du débat, et à quelques jours de la reprise des négociations intermalienches, les participants ont été unanimes à saluer la médiation algérienne et à souligner l'importance de mener à terme le processus d'Algier en

cours, à travers la conclusion, à brève échéance, d'un accord de paix global et définitif.

La réalisation de cet accord a été considérée par les participants comme «condition sine qua non» pour le rétablissement de la sécurité au Mali et dans la région, de même que pour la réalisation de l'objectif d'une lutte «plus efficace» contre le terrorisme et le crime transnational organisé. En marge de la réunion, et outre son homologue nigérien, M. Berekshi a rencontré d'autres hauts responsables nigériens dont le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'étranger, ainsi que celui en charge de l'Intérieur.

Les entretiens ont porté essentiellement sur les questions bilatérales d'intérêt commun.

LIBYE

La Cour suprême invalide le Parlement issu des élections du 25 juin

La Cour suprême libyenne a invalidé hier le Parlement issu des élections du 25 juin et qui est reconnu par la communauté internationale.

La Cour était appelée à se prononcer sur la constitutionnalité du Parlement, après un recours déposé par un député islamiste.

La décision de la Cour suprême est définitive et son effet est immédiat. Aucun recours n'est possible.

La chambre était contestée par une coalition de milices, Fajr Libya, qui contrôle Tripoli, et par de puissants groupes islamistes qui ont pris Benghazi (est), la ville où devait initialement siéger le Parlement.

Dominé par les anti-islamistes, le Parlement était obligé de se réunir depuis son élection à Tobrouk, dans l'extrême est de la Libye, estimant que sa sécurité ne pouvait être assurée à Benghazi, théâtre de violences quotidiennes.

Le député Abderraouf al-Manai, qui boycotte comme d'autres élus le Parlement, avait déposé un recours en arguant que le Parlement n'avait pas respecté la Constitution provisoire qui stipule qu'il doit siéger à Benghazi, à 1.000 km à l'est de Tripoli.

M. Manai, ainsi que d'autres députés, accusent également le Parlement d'avoir outrepassé ses prérogatives en appelant en août à une intervention étrangère en Libye pour protéger les civils, après la prise de la capitale par "Fajr Libya", une coalition de milices.

La décision de la Cour intervient alors que des violents combats se déroulent depuis plusieurs jours à Benghazi que tentent de reprendre les forces pro-gouvernementales. Ils ont fait plus de trente morts en trois jours, selon des sources médicales.

Egypte

Explosion d'une bombe près d'un palais présidentiel au Caire

Une femme a été blessée hier dans l'explosion d'une bombe à une centaine de mètres d'un palais présidentiel au Caire, ont indiqué des responsables de la sécurité, quelques heures après un attentat similaire qui a tué deux policiers et un civile.

La femme «souffre de blessures superficielles, causées par l'explosion d'une bombe de fabrication artisanale», a indiqué à l'AFP le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Hani Abdel Latif, précisant que l'explosion a eu lieu sous un pont.

Le palais présidentiel près duquel a eu lieu l'explosion, dans le nord-est du Caire, n'est que rarement utilisé par le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, dont les bureaux se trouvent dans un autre palais de la capitale.

Mercredi soir, une bombe a explosé dans le wagon d'un train au nord du Caire, tuant sur le coup deux policiers qui procédaient à l'inspection de l'engin après que le train s'est arrêté dans une gare proche de la capitale, la troisième victime, un civil, a succombé à ses blessures, selon des responsables de la sécurité et de la santé.

Quelques heures plus tard, trois personnes ont été blessées lorsqu'une bombe a explosé dans le wagon d'un métro dans la capitale, ont indiqué des responsables de la sécurité. Les attaques, d'abord cantonnées au nord de la péninsule du Sinaï, ont rapidement gagné le Delta du Nil et la capitale égyptienne, prenant pour cible dans leur quasi-totalité des soldats et des policiers.

Fin octobre, un kamikaze a lancé sa voiture bourrée d'explosifs sur un barrage militaire dans le nord de la péninsule du Sinaï, tuant 30 soldats dans l'attaque la plus meurtrière contre les forces de sécurité depuis la destitution de l'ancien président Mohamed Morsi.

APS

ARABIE SAOUDITE

Un oléoduc près de Ryad prend feu accidentellement

Un oléoduc près de Ryad a pris feu accidentellement, mercredi, à cause de travaux en cours dans le secteur, a annoncé la défense civile saoudienne dans un communiqué relayé par l'agence de presse saoudienne SPA.

«Les éléments de la défense civile sont parvenus à maîtriser le feu», a ajouté le porte-parole, indiquant que des mesures ont été prises pour contenir l'écoulement du produit pétrolier avec l'aide d'équipes de la compagnie qui gère l'oléoduc. Il a également fait savoir que cet incident n'a fait pas de morts ni de blessés.

ONU

Les dernières unités de production d'armes chimiques syriennes bientôt détruites



Les travaux pour détruire les dernières installations de production d'armes chimiques de la Syrie commenceront ce mois-ci et devraient être terminés l'an prochain, a annoncé mercredi une responsable devant le Conseil de sécurité de l'ONU. La diplomate hollandaise Sigrid Kaag, à la tête de la mission des Nations unies chargée de se débarrasser de l'arsenal chimique syrien, a indiqué aux 15 membres du Conseil que 13 unités de production allaient être démantelées, selon l'ambassadeur australien Gary Quinlan.

«Les préparatifs pour commencer la destruction de 12 unités de production restantes, sept hangars et cinq tunnels souterrains, devraient démarrer plus tard ce mois-ci et être terminés d'ici l'été 2015», a expliqué aux journalistes M. Quinlan, à la sortie de la réunion.

Une autre unité de production de ricine sera également détruite, a précisé le diplomate australien dont le pays préside le Conseil ce mois-ci.

NUCLÉAIRE

Les Etats-Unis ont présenté à l'Iran le «cadre» d'un accord



Les Etats-Unis ont présenté à l'Iran le «cadre» d'un éventuel accord international sur son programme nucléaire, a indiqué mercredi le président américain Barack Obama.

«Nous leur avons présenté un cadre qui leur permettrait de répondre à leurs besoins pacifiques en matière d'énergie», a déclaré le président américain lors d'une conférence de presse, interrogé sur la perspective d'un accord définitif qui serait scellé entre Téhéran et les grandes puissances à la date-butoir du 24 novembre.

Alors que les négociations entre l'Iran et le groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) sont dans leur dernière ligne droite, c'est la première fois que Washington évoque une proposition de règlement définitif faite aux Iraniens.

ONU

Les Palestiniens mettent en garde contre la menace d'affrontements religieux à El Qods occupé

La Palestine a demandé mercredi au Conseil de sécurité de l'ONU de faire pression sur les autorités d'occupation israéliennes pour mettre fin aux violences contre les Palestiniens autour de la mosquée d'Al-Aqsa à El-Qods-Est occupé et mis en garde contre la menace d'affrontements religieux.

Le représentant palestinien à l'ONU, Riyad Mansour a estimé que les 15 membres du Conseil devaient «adopter une position qui appelle le gouvernement israélien à cesser toutes ses activités et politiques de provocation et d'incitation» à la violence



contre les Palestiniens.

Cette requête intervient alors qu'El-Qods occupé a connu mercredi une de ses pires flambées de violence, où des affrontements ont été provoqués suite à une protestation des Palestiniens au projet d'extrémistes juifs de se rendre sur ce haut lieu saint de l'islam.

Plus de 300 soldats israéliens ont pénétré dans l'es-

planade des Mosquées par la porte des Maghrébins et ont commencé à encercler les manifestants palestiniens se trouvant à l'intérieur de la Mosquée, selon les médias.

M. Mansour a expliqué que les derniers affrontements à la mosquée d'Al-Aqsa étaient le fait d'«extrémistes» qui sont entrés dans la mosquée, cer-

tains sans ôter leurs chaussures, ce qui, a-t-il rappelé, «est une provocation extrême».

«Ils essaient de faire sombrer la région dans des affrontements religieux», a-t-il indiqué devant des journalistes après une rencontre avec l'ambassadeur australien Gary Quinlan, dont le pays préside le Conseil de sécurité ce mois-ci.

Plus tôt mercredi, la Jordanie, a rappelé son ambassadeur à Tel-Aviv et annoncé son intention de porter plainte à l'ONU contre les «violations israéliennes répétées» sur l'esplanade des Mosquées.

Gary Quinlan a précisé qu'il n'y avait aucune demande pour une réunion d'urgence du Conseil de sécurité mais que des discussions étaient en cours sur la flambée des tensions à El-Qods Est occupé.

La Turquie condamne l'attaque «barbare» israélienne contre la Mosquée d'Al Aqsa

Le premier ministre turc Ahmet Davutoglu a fermement condamné, mercredi soir, «des attaques barbares» des troupes israéliennes contre la Mosquée d'Al Aqsa, dans la ville sainte d'El Qods occupée en Palestine, appelant à une «sévère réponse» internationale à cette agression.

Le chef du gouvernement turc a dénoncé «la violation par Israël de l'esplanade des Mosquées et l'interdiction aux Palestiniens d'y entrer».

«Nous allons agir avec la communauté internationale en vue de prendre des mesures contre les attaques israéliennes», a-t-il indiqué, ajoutant qu'il appartient au monde musulman de réagir à cette agression inacceptable et

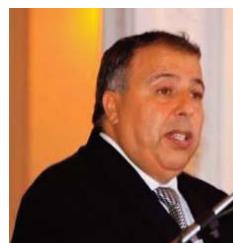
à protéger la Mosquée d'Al Aqsa. «Nous condamnons fermement l'irruption de 35 personnes, dont un groupe de députés israéliens, sur l'esplanade et le fait que la police israélienne ait ignoré les valeurs spirituelles de la Mosquée d'Al Aqsa», a ajouté un communiqué du ministère turc des affaires étrangères. Ces affrontements ont été provoqués suite à une protestation des Palestiniens au projet d'extrémistes juifs de se rendre sur ce haut lieu saint de l'islam.

Plus de 300 soldats israéliens ont pénétré dans l'esplanade des Mosquées par la porte des Maghrébins et ont commencé à encercler les manifestants palestiniens se trouvant à l'intérieur de la Mosquée, selon les médias. «Les policiers ont tiré des grenades assourdissantes et des gaz lacrymogènes pour disperser la foule amassée, dans laquelle se trouvaient des dizaines d'enfants attendant de se rendre dans les écoles voisines», a déclaré le directeur de la Mosquée Al Aqsa Omar El-Kessouani.

«Tout cela confirme que nous faisons face à un gouvernement qui cherche l'escalade pour arriver à une partition de la Mosquée d'Al Aqsa, une mesure contre laquelle nous avons mis en garde plusieurs fois, prévenant qu'il s'agissait d'une ligne rouge», a indiqué le porte-parole de la présidence palestinienne Nabil Abou Roudeina.

ALGÉRIE-YÉMEN

Le ministère des Affaires étrangères confirme la mort d'un citoyen franco-algérien à Sanaa



La mort du citoyen franco-algérien, Farid Hamou, mercredi dans la capitale yéménite, Sanaa, a été confirmée, jeudi, par le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abd-elaziz Benali Cherif.

«La mort du ressortissant est intervenue lorsqu'il a été arrêté avec son compagnon franco-marocain à un barrage dressé par des miliciens hutous», a-t-il affirmé dans une déclaration à l'APS.

«Lors du contrôle, une altercation a éclaté et la situation a vite dégénéré», a-t-il expliqué, ajoutant que «M. Hamou a été mortellement atteint par des tirs des miliciens, alors que son compagnon a été gravement blessé».

La dépouille mortelle de la victime se trouve actuellement à l'hôpital El Moayed dans la région d'Al-Hassaba, a indiqué le porte-parole du MAE, relevant que les services de l'ambassade d'Algérie à Sanaa «suivent ce dossier de près et sont en contact avec l'épouse du défunt et les autorités yéménites».

La victime née à Metz (France) où elle a toujours vécu, a effectué plusieurs voyages au Yémen avant de s'y installer il y a quelques mois, avec son épouse et sa fille pour y poursuivre des études de théologie au centre salafiste «El Fath» à Sanaa, rappelle la même source.

La présidente argentine devra se reposer 10 jours après sa sortie d'hôpital



La présidente argentine Cristina Kirchner, admise depuis dimanche dans une clinique de Buenos Aires pour une infection intestinale, devra observer au moins 10 jours de repos une fois sortie de l'hôpital, a indiqué un communiqué de ses médecins traitants.

«Après sa sortie de l'hôpital (...) la présidente devra observer un repos d'au moins dix jours sous suivi médical prohibant tout déplacement», a indiqué un communiqué de l'Unité médicale présidentielle. Le communiqué n'a pas précisé sa date de sortie de l'hôpital Otamendi.

Mme Kirchner est dans un état «stable» et «reste hospitalisée avec un traitement antibiotique par voie intraveineuse», a ajouté le communiqué.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:05 Gaspard et Lisa
06:20 Franklin
06:30 TFou
08:30 Téléshopping samedi
10:15 L'affiche de la semaine
10:30 Spéciale bêtisier
12:00 Les douze coups de midi
12:48 Météo
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:20 Reportages
13:55 Joséphine, ange gardien
15:35 Nos chers voisins
17:00 Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Bienvenue chez nous
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 My Million
20:35 Trafic info
20:37 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 Koh-Lanta
23:05 Mon incroyable fiancé

2

- 06:10 Talons aiguilles et bottes de paille
06:30 Talons aiguilles et bottes de paille
06:55 Journal
07:00 Télématin
09:30 Orthodoxi
10:30 Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions
11:30 Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:50 Météo 2
13:52 Consomag
13:55 Des droits pour grandir
13:56 Expression directe
14:00 Toute une histoire
15:10 L'histoire continue
15:40 Comment ça va bien !
17:00 Dans la peau d'un chef
17:55 Point route
17:57 Face à la bande
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas
19:55 Météo 2
20:00 Journal
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline l'instant
20:47 Météo 2
20:50 Deux flics sur les docks
22:25 Ce soir (ou jamais !)

CANAL+

- 06:00 L'effet papillon
06:40 The Big Bang Theory
06:55 The Big Bang Theory
07:15 Les Guignols de l'info
07:25 Zapping
07:35 Made in Groland
07:55 Suzanne
09:25 Rencontres de cinéma
09:50 Je fais le mort
11:30 Album de la semaine
12:00 La météo
12:05 Le petit journal de la semaine
12:25 La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition, 2e partie
14:05 La marche
16:05 Jamel Comedy Club
16:20 Les Miller, une famille en herbe
18:10 Bref
18:15 Le Before du grand journal
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal
20:00 Le grand journal, la suite
20:25 Le petit journal
20:55 La boîte à musique des Guignols
22:25 Kamel fête Canal
23:10 Le Hobbit : la désolation de Smaug

M6

- 06:00 EuroNews
06:35 Viva Piñata
06:46 Viva Piñata
07:01 Les Tortues Ninja
07:28 Les Tortues Ninja
07:56 Super 4
08:07 Super 4
08:18 Des baskets dans l'assiette
08:27 Tom et Jerry : Casse-noisettes
09:19 Titeuf
09:26 Titeuf
09:33 Titeuf
09:42 LoliRock
09:48 Les lapins crétins : invasion
09:54 Les lapins crétins : invasion
10:01 Les lapins crétins : invasion
10:07 Les lapins crétins : invasion
10:20 Les lapins crétins : invasion
- 06:00 M6 Music
08:15 M6 boutique
10:30 Cinésix
10:40 Les reines du shopping, l'intégrale
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:25 Le meilleur pâtissier
15:45 Le fantôme de mes rêves
17:40 Les reines du shopping
18:50 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:50 NCIS
21:45 NCIS
22:35 NCIS
23:25 NCIS.

La sélection

TF1

20h55

KOH-LANTA - EPISODE 8



Sur l'îlot de Simban, la dernière ligne droite se profile. Face à l'enjeu, la belle amitié des garçons va exploser. Pour démarrer, le candidat éliminé lors de la précédente épreuve d'immunité des « Serpents » affronte le concurrent parti au dernier Conseil. Le plus résistant des deux l'emporte. Après la surprise de retrouver leurs proches, les aventuriers se mesurent lors d'une épreuve d'élimination au tir à l'arc, « Les Flèches cassées ». Le vainqueur passe la nuit à l'hôtel avec la personne venue le voir.

2

20h45

DEUX FLICS SUR LES DOCKS

Ensemble, Faraday et Winckler sont chargés d'élucider deux affaires : la mort d'un jeune marginal, atrocement écrasé par un funiculaire, et la mystérieuse disparition d'un photographe amateur. Des couloirs de la morgue à l'arrière-boutique d'une riche galerie d'art, d'un concours de petite Miss à des manifestations contre l'expulsion de sans-papiers, les deux policiers affrontent un monde en ruines, où la loi du plus fort n'est plus contestée que par des combattants solitaires, contraints d'accorder leur sens de la justice avec des lois parfois injustes. La morale de Faraday et Winckler s'en trouve ébranlée...

**3**

20h45

Thalassa Brest, La Porte De L'Atlantique



Brest vit toujours au rythme de l'océan mais la cité maritime a bien changé. Reportages : Les secrets de la rade. Ouverte sur la mer d'Iroise, la rade de Brest abrite des joyaux naturels insoupçonnés et des recoins inattendus comme un ancien tunnel de l'OTAN transformé en brasserie • Les bateaux ambassadeurs • Brest prend le large. Autrefois domaine réservé aux pêcheurs, militaires et marins de commerce, le port fait aujourd'hui partie intégrante du centre urbain.

CANAL+

20h55

LA BOÎTE À MUSIQUE DES GUIGNOLS

Crées en 1988 pour remplacer le JT des Nuls, les marionnettes en latex des Guignols de l'Info parodient les grands faits de l'actualité internationale, politique, ou sportive en livrant leur analyse et leur décryptage. Pour célébrer le 30e anniversaire de la chaîne, les Guignols ont choisi la chanson. Depuis 1988, les célèbres marionnettes ont détourné plusieurs titres à grands succès. « We fuck the world » s'inspirait ainsi de la chanson caritative « We are the world », enregistrée en 1985 par le collectif USA for Africa.

**M1**

20h50

NCIS

20h50 (55 mn)Harcèlement
NCIS : enquêtes spéciales : Harcèlement
Saison 11 - Episode 21 sur 24

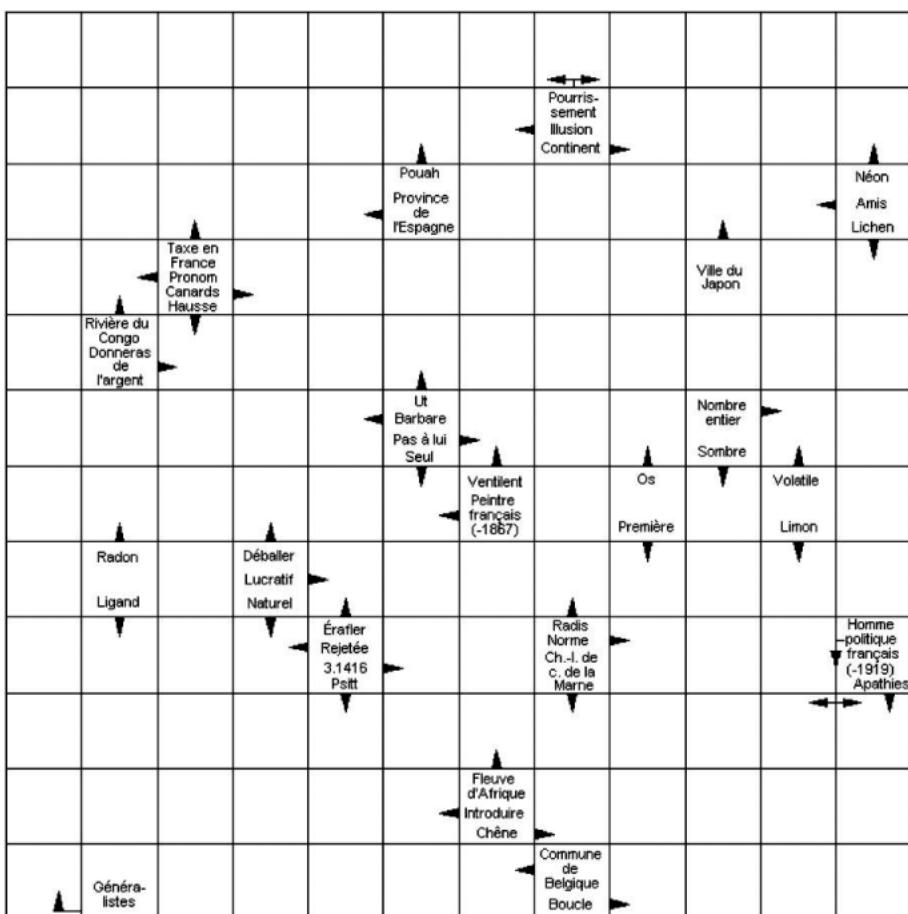
21h45 (50 mn)Chasse aux sorcières
NCIS : enquêtes spéciales : Chasse aux sorcières Saison 10 - Episode 23 sur 24

22h35 (50 mn)Chasse aux sorcières
NCIS : enquêtes spéciales : Chasse aux sorcières Saison 10 - Episode 24 sur 24

L'enquête de l'inspecteur du département de la Défense met le futur de Gibbs et de son équipe du NCIS en danger. Gibbs craint que le groupe ne soit dissous.



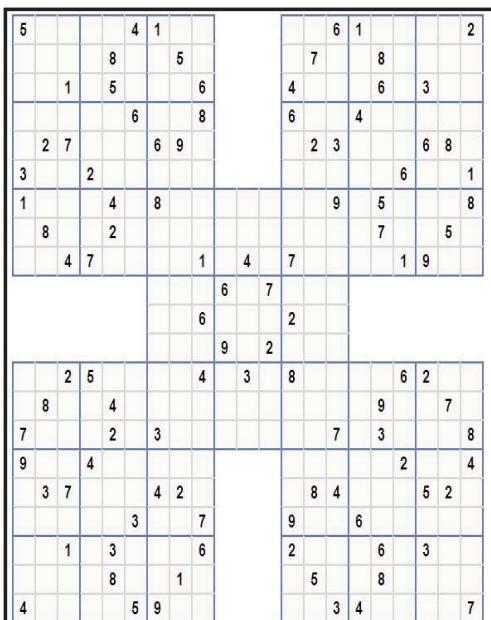
Mots fléchés n°768



Samouraï-Sudoku n°768

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°768

Horizontalement:

1. Atroce
2. Brûture - Fleur
3. Conspuia - Deux - Meilleur
4. Théologien allemand - Germanium
5. Pronom relatif - Urus
6. Ancien ouï - Our - Instrument d'optique
7. Assemblages de feuilles de papier - Unité élémentaire d'information ne pouvant prendre que deux valeurs

Verticalement:

1. Mode d'orientation pour certains animaux
2. Pause pour prendre le café
3. Exprime la râillerie - Montre un grand contentement
4. Note - Organiste et compositeur français - Mesure chinoise
5. Ensemble de veines du marbre - Rugueux
6. Sec - Palmier
7. De naissance - Suppression, dans la prononciation, de la voyelle finale d'un mot devant un mot commençant par une voyelle ou un h muet
8. Anneau de cordage - Paradis
9. Plante à bulbe - Niobium - Métal précieux
10. Souhaitaient ardemment
11. Superposer des poissons salés dans les barils - Tantale - Ceinture japonaise
12. Dans la rose des vents - Indique une succession

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait féminiser des hommes.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

Proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 7 Novembre

1659 : signature du traité des Pyrénées.

1733 : premier Pacte de famille.

1767 : prise d'Ayutthaya par le général Taksin.

1806 : bataille de Lübeck.

1811 : bataille de Tippecanoe.

1917 : révolution d'Octobre en Russie.

1931 : fondation de la République soviétique chinoise.

1944 : troisième réélection de Franklin Delano Roosevelt à la Présidence des États-Unis.

1961 : la France réalise son premier essai nucléaire souterrain.

1972 : réélection de Richard Nixon à la Présidence des États-Unis.

1987 : Zine el-Abidine Ben Ali devient président de la république tunisienne.

1990 : élection Mary Robinson à la Présidence d'Irlande.

2005 : Naypyidaw devient la capitale de la Birmanie.

2005 : arrestation de l'ancien président péruvien Alberto Fujimori.

Célébration :

- Journée internationale de l'écrivain africain.

- Argentine : Día del Periodista Deportivo (Journée de la presse sportive).

- Bangladesh : Jour de la Révolution et de la solidarité.

- Luxembourg : Fête de saint Willibrord, saint patron du Grand-Duché.

- Biélorussie, Russie, Kirghizistan : Jour de la Révolution d'Octobre.

SÉLECTION OLYMPIQUE Le stage effectué du 2 au 5 novembre a été un «succès»

Le stage bloqué effectué par la sélection algérienne olympique de football, du 2 au 5 novembre au Centre Technique National de Sidi-Moussa, en prévision des prochaines échéances, a été «un succès», a indiqué la FAF mercredi sur son site officiel. Vingt-six joueurs issus du championnat national, ont effectué ce regroupement, sous la houlette du sélectionneur François, Pierre André Schurmann, pour préparer les éliminatoires du Championnat d'Afrique des U-23, prévu en RD Congo. Les protégés de Schurmann devraient disputer deux matchs amicaux face aux U-23 maliens, en ce mois de novembre, avant de prendre part au championnat de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu en janvier prochain à Alger. Cette épreuve sera une aubaine pour les sélections engagées pour financer leur préparation en vue du prochain championnat d'Afrique des U-23, qui sera qualificatif pour les Jeux Olympiques de 2016, à Rio de Janeiro (Brésil). La sélection algérienne ne s'est plus qualifiée aux JO depuis l'édition de 1980 à Moscou.

Programmes

CHAMPIONNAT DE DIVISION NATIONALE DE BASKET-BALL (DAMES)

3^e JOURNÉE
Aujourd'hui (15h00)
GS Pétroliers - Hussein-Dey Milaha
MC Saïda - EC El Biar
USA Batna - OC Alger

Exempt: MT Séfif

Classement	Pts	J
1. OC Alger	4	2
- Hussein-Dey Milaha	4	2
3. USA Batna	3	2
4. GS Pétroliers	2	1
- EC El Biar	2	2
- MT Séfif	2	2
7. MC Saïda	1	1

SUPER-DIVISION «B» (5^e JOURNÉE)

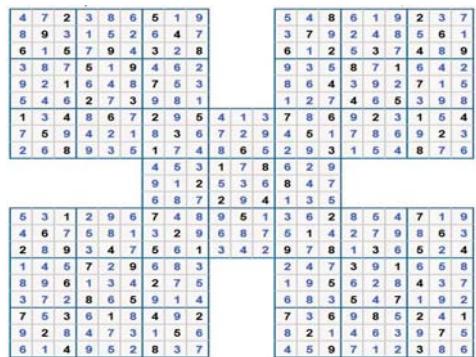
Aujourd'hui (15h00):
PS El Eulma - MS Cherchell
MC Saïda - OM Bel Abbès
COBB Oran - CSC Gué de Constantine
O. Médéa - USM Alger

Demain (15h00):

MOO Ouargla - JSB M'sila

Classement	Pts	J
1. USM Alger	8	4
- COBB Oran	8	4
3. CSCG Constantine	7	4
- OM Bel Abbès	7	4
5. MC Saïda	6	4
- MS Cherchell	6	4
7. JSB M'sila	5	4
- MOO Ouargla	5	4
9. PS El Eulma	4	4
10. O. Médéa	2	4

Sudoku N°767



S o l u t i o n

Mots Croisés N°767

EPINEURienne
PARESSEUX ■ O ■
IPECA ■ ALARME
SU ■ R ■ BLEU ■ BU
SLOOP ■ I ■ CAR ■
OEIL ■ OSSELET
I ■ SOUSMARINE
REIGNIER ■ MTS
EGLISE ■ ODE ■ S
■ ALE ■ RODIN ■ O
CLOSE ■ LETTON
BEN ■ TRESSES ■

Mots Fléchés N°767

HORTICULTURE
■ PERI ■ AINES
GEAI ■ ONC ■ EN ■
ARCEAU ■ ESTOC
LET ■ BLATTE ■ R
VRILLER ■ ELFE
A ■ OUIREZ ■ LEV
NONNE ■ TELE ■ A
IN ■ CROIRE ■ ER
SETH ■ LEOPOLD
EGRENER ■ R ■ BE
RAIRE ■ ELEVES



HALTÉROPHILIE/MONDIAUX-2014

L'Algérie à Almaty avec 6 athlètes

Une sélection nationale algérienne d'haltérophilie composée de six athlètes prendra part du 8 au 17 novembre à Almaty au Kazakhstan, au championnat du monde seniors par équipes de la discipline, première étape de qualification pour les Jeux olympiques-2016, a-t-on appris mercredi auprès de la direction technique nationale (DTN).

Pour cette première importante étape de qualification aux joutes olympiques de Rio, la DTN a jeté son dévolu sur les athlètes Amor Fenni (56kg), Souhil Mairif (62kg), Amir Belhout (77kg), Abdellah Mekki (85kg), Saddam Messaoui (94kg) et Walid Bidani (105kg), considérés comme les meilleurs athlètes algériens dans leur catégorie.

« Le mondial d'Almaty est la plus importante étape, attendue par tous les pays. C'est la 1^{re} étape de qualification aux JO-2016 et va donc drainer le Gotha mondial. Nous devons, de notre côté, sélectionner les meilleurs athlètes et les plus aptes à se rapprocher de l'objectif fixé par la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH) », a indiqué à l'APS, le directeur technique national, Yahia Zaidi, ajoutant que la Fédération table, au moins, sur deux tickets pour les prochains JO. Sous la houlette de leurs entraîneurs nationaux, Fethi Merrad Boudia et son adjoint Foued Bouznada, les athlètes ont bénéficié d'une préparation continue, basée sur l'aspect physique et technique, ponctuée, à chaque fois par un test d'évaluation, aussi bien à la fin d'une préparation intense qu'à l'issue d'une participation à une compétition nationale ou internationale.

Selon la direction technique de la Fé-

dération, les athlètes se portent bien et affichent une bonne forme et de bonnes dispositions pour atteindre les objectifs.

« Nos objectifs consistent à améliorer les charges qui sont en constante progression, gagner de l'expérience pour la prochaine étape, car il s'agit des six premiers mondiaux seniors pour nos athlètes. Nous essaierons également de marquer le maximum de points par équipes pour assurer des places à Rio-2016 », a expliqué Zaidi.

Selon les règlements de la Fédération internationale d'haltérophilie (IWF), chaque pays est autorisé à prendre part au mondial dans l'ensemble des catégories, mais la comptabilisation des performances ne prend en compte que celles des six meilleures athlètes de chaque pays. « Il faut se positionner parmi les 24 premières nations pour marquer des points qui seront comptabilisés avec ceux marqués lors de la seconde et dernière étape de

qualification, au championnat du monde, prévu en novembre 2015 à Houston aux USA », a ajouté le DTN.

Plus de six-cent-quatre-vingt athlètes (hommes et dames) représentant plus de soixante-dix pays sont inscrits au rendez-vous d'Almaty au Kazakhstan, ce qui dénote l'importance donnée par l'ensemble des fédérations nationales d'haltérophilie à cette compétition mondiale.

Programme des Algériens:

Demain samedi 8 novembre 2014:

Amor Fenni (56kg) et Souhil Mairif (62kg)

Mardi 11 novembre 2014:

Amir Belhout (77kg)

mercredi 12 nov 2014:

Abdellah Mekki (85kg)

Jeudi 13 nov 2014:

Saddam Messaoui (94kg)

Vendredi 14 nov 2014:

Walid Bidani (105kg)

FORMATION ET ÉQUIVALENCES

La DTN lance plusieurs stages en décembre

Plusieurs stages de formation et d'équivalence seront lancés en décembre par la Direction technique nationale (DTN), entre autres au profit d'ex-joueurs internationaux, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

« Ces stages seront partagés en deux catégories. La 1^{re} sera destinée aux entraîneurs qui ne possèdent pas de diplômes et qui bénéficieront donc d'une formation, tandis que la 2^{re} catégorie de stages sera destinée aux titulaires de diplômes algériens,

pour l'obtention d'une équivalence CAF » a expliqué de DTN Toufik Korichi, mercredi à l'APS.

« A partir de 2017, la Confédération Africaine de Football va cesser d'accorder ces équivalences. Cependant, les diplômes algériens seront

toujours valables, mais juste à l'échelle nationale et seulement au niveau des clubs amateurs » a ajouté la même source. Cinquante-huit (58) anciens internationaux, de générations différentes, allant de celle d'Ali Bencheikh et Abdeslem Bousri à celle de

Rafik Saifi, en passant par celle de Hadj Adlène, Khaled Lounici et Fodhil Megharia ont été retenus pour le stage d'équivalence de la licence CCAF « C », selon la liste publiée mardi par la FAF.

Par ailleurs, 36 ex-internationaux, titulaires du diplôme de 1^{er} degré dont Moussa Saïb, Kamel Habri, Mounir Zeghdoud, Samir Zaoui et Slimane Raho ont été retenus pour le stage d'équivalence du diplôme FAF 2. La Fédération algérienne de football a annoncé également que neuf ex-inter-



nationaux, titulaires du diplôme FAF 1, à l'instar Cheikh Benzerga, Larbi Hosni, Abdelaziz Guechir et Mohamed Réda Abaci ont été retenus pour le stage de formation « FAF 2 ».

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (10E J)

CRB-MCA et JSK-ESS à l'affiche, le leader en péril à Alger

La 10e journée du championnat professionnel de Ligue 1 Mobilis de football, prévue aujourd'hui et demain, sera marquée par deux belles affiches, CR Belouizdad-MC Alger et JS Kabylie-ES Sétif, alors que le leader, le MO Béjaïa effectuera un déplacement périlleux à Alger pour donner la réplique à l'USM Harrach, son dauphin.

Auréolé de son titre de champion d'Afrique des clubs, l'ESS replongera à nouveau dans l'ambiance de la compétition nationale par la voie de la JSK, qui reste une retentissante victoire face au MCA (4-2) au stade Omar-Hamadi.

Les Sétifiens, bons derniers avec 7 points mais avec trois matches en moins, auront à cœur de réussir leur «retour» en Ligue 1, mais cela passera inéluctablement par un bon résultat face aux «Canaris». De son côté, la JSK, sous la houlette de son nouvel entraîneur François Ciccolini, tentera d'enchaîner avec une autre victoire, qui lui permettrait de se rapprocher davantage du leader.

Le MCA (14e, 9 pts), groggy après sa déconvenue face à la JSK, tentera de relever la tête face au Chabab (13e, 10 pts), qui a renoué avec le succès avec l'arrivée de l'entraîneur Alain Michel. vainqueur à Bechar face à la JSS (2-1), le CRB aura à cœur de s'offrir le Doyen, et du coup prendre sa revanche après sa défaite la saison dernière au stade du 20 août 1955.

Le leader surprise du championnat, le MOB (17 pts), effectuera un déplacement périlleux pour croiser le fer avec son dauphin, l'USM Harrach (15 pts), dans un rendez-vous à grand enjeu. Si le MOB tentera de présenter son invincibilité et du coup son fauteuil de leader, les Harrachis viseront la victoire pour prendre les commandes.

Le CS Constantine (3e, 14 pts), en perte de vitesse après trois matches sans victoire, n'aura plus droit à l'erreur en recevant la JS Saoura (9e, 11 pts), d'au-



tant que l'avenir de l'entraîneur franco-italien, Diego Garzotto, est plus qu'incertain.

Les joueurs de Bechar, quant à eux, seront appelés à bien négocier ce déplacement, et éviter un deuxième faux pas. L'autre révélation du championnat, l'ASM Oran (4e, 13 pts), sera en appel à Larbaâ pour défier le RCA (12e, 10 pts), avec l'objectif de se racheter suite à sa défaite à domicile face à l'USMH (3-1).

Les Asémistes, qui voyagent bien (ndlr, 6 points), auront une belle carte à jouer face à «Ezzerga», irrégulière sur son terrain. L'USM Alger (8e, 12 pts), vainqueur à El Eulma (2-1) après cinq journées de disette, accueillera l'USM Bel Abbès (7e, 13 pts), dans un match piège pour les Algérois.

Les bel abbessiens, qui restent sur un succès à home lors du derby de l'est face au MC Oran (1-0), tenteront de frapper un grand coup à Alger, et imiter ainsi le MCO, l'USM Harrach, et la NA Hussein Dey, qui avaient réussi à prendre des points au stade Omar-Hamadi. Le stade Ahmed-Zabana sera le théâtre d'un derby entre le MCO (5e, 13 pts) et l'ASO Chlef (11e, 10 pts), dans une rencontre à priori équilibrée et ouverte à tous les pronostics.

Enfin, le NAHD (15e, 9 pts), sur une courbe ascendante après trois matches sans défaite, sera en danger à El Eulma

(10e, 11 pts), où le MCEE l'attend de pied ferme pour se racheter après sa défaite à la maison face à l'USMA (2-1).

PROGRAMME

Aujourd'hui 7 novembre :
USMA-USMBA (19h00)
JSK-ESS (17h00) (huis clos)

Demain 8 novembre :

USMH-MOB	(15h00)
CSC-JSS	(18h00)
MCO-ASO	(18h00)
MCEE-NAHD	(18h00)
CRB-MCA	(16h00)
RCA-ASMO	(15h00)

Classement	Pts	J
1. MO Béjaïa	17	9
2. USM El-Harrach	15	9
3. CS Constantine	14	9
4. ASM Oran	13	9
--. MC Oran	13	9
--. JS Kabylie	13	9
--. USM Bel-Abbès	13	9
8. USM Alger	12	9
9. JS Saoura	11	8
--. MC El-Eulma	11	9
11. ASO Chlef	10	8
--. RC Arbaâ	10	9
--. CR Belouizdad	10	9
14. MC Alger	9	8
--. NA Hussein Dey	9	8
16. ES Sétif	7	6

**NA HUSSEIN-DEY
Accord pour la résiliation du contrat du joueur Abdelmalek Bitam**

Le joueur Abdelmalek Bitam a trouvé un accord avec ses dirigeants pour résilier le contrat le liant au NA Hussein-Dey, pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football qu'il a rejoint lors de l'intersaison, a appris l'APS mercredi auprès de la formation algéroise. Bitam a préféré quitter le navire husseindien après avoir constaté qu'il n'entrant plus dans les plans de l'entraîneur Azeddine Ait Djoudi, explique la même source. L'ex-joueur du CA Batna et de l'USM El Harrach n'a joué que 45 minutes d'un match officiel depuis le début de cet exercice, une situation qui l'a poussé à demander son départ. Bitam est considéré comme l'un des plus gros salaires du club, d'où l'empressement des dirigeants du club banlieusard de la capitale à accéder à sa dé�ance. Après un départ mitigé, le NAHD n'a plus perdu depuis trois journées, durant lesquelles il a remporté deux victoires et fait match nul. Le club est toutefois toujours dans la zone rouge, en occupant la 15e et avant-dernière place au classement avec 9 points.

APS

**LIGUE DES CHAMPIONS (4^e JOURNÉE)
BRAHIMI BUTEUR ET PASSEUR, UNE PREMIÈRE POUR SLIMANI**

L'international algérien, Yacine Brahimi, buteur et passeur décisif mercredi soir, a contribué grandement dans la qualification prématuée de son équipe portugaise le FC Porto aux huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Europe de football. L'autre attaquant des Verts, Islam Slimani, a quant à lui inscrit son premier but dans la compétition lors de la victoire de son équipe le Sporting Portugal dans le cadre de la 4^e journée de la prestigieuse compétition européenne des clubs. Brahimi, muet depuis son triplé lors de la première journée de la compétition, a porté à quatre son capital buts, après avoir marqué le deuxième but des «Dragons» vainqueurs 2-0 sur le terrain de l'Atlético Bilbao (Espagne). Le maître à jouer des Verts a été également passeur



décisif dans l'action du premier but, permettant ainsi à son équipe, solide leader sur groupe H, d'assurer sa qualification au prochain tour avant deux journées de la fin de la phase des poules. Pour sa part, Slimani, et après avoir marqué un but contre son camp, s'est racheté en fin du match en scellant le sort de la partie au profit de son équipe qui l'a emporté à domicile face aux Allemands de Shalke 04 (4-2). Le buteur des Verts a inscrit le quatrième but dans les derniers instants du temps de jeu. Ce succès permet au club lisboète de se relancer dans la course à la qualification aux huitièmes. Sporting remonte à la troisième place du groupe G accusant un seul point de retard sur le deuxième Slovène.

Le troisième algérien engagé dans cette épreuve, l'ex-international, Rafik Djebbour, a perdu avec son équipe Apoel Nicosie sur le terrain du Paris SG (1-0). L'ancien attaquant de l'Olympiakos (Grèce) a été aligné d'entrée, mais a dû céder sa place à la 62e minute. Avec un seul point au compteur, son équipe ferme la marche du groupe F. Elle est d'ores et déjà éliminée de la course aux huitièmes.

**LIGUE 1 - ES SÉTIF
Le président Hamar annonce son départ en juin prochain**

Hassan Hamar, le président de l'ES Sétif, club fraîchement sacré en Ligue des champions d'Afrique de football, a déclaré qu'il quittera son poste en juin prochain, ajoutant que sa décision est «irréversible». «Je terminalai la saison suite à quoi je démissionnerai en juin prochain. Je lance d'ores et déjà un appel à tous ceux qui n'ont pas cessé de me mettre des bâtons dans les roues de se préparer à ma succession», a indiqué Hamar au micro de beIN sport mardi soir. «Ma décision est irréversible. Je ne suis pas près d'oublier tout ce que j'ai enduré de la part de mes détracteurs. Ils sont allés jusqu'à me qualifier d'incompétent, mais je leur ai répondu par le trophée africain que nous venons de gagner», a-t-il ajouté.

Le président sétifien avait fait l'objet de critiques acerbes durant l'intersaison notamment, suite au départ massif de plusieurs cadres de l'équipe. Même le recrutement qu'il a opéré n'a pas fait l'unanimité à «Ain El Fouara». Finalement, Hamar et son équipe ont réussi un véritable exploit en offrant à l'Algérie son premier trophée en Ligue des champions d'Afrique (nouvelle version). Le MC Alger, en 1976, la JS Kabylie en 1981 et 1990, et l'ESS en 1988 avaient remporté la Coupe d'Afrique des clubs champions. «Je continuerais à me donner à fond pour mon équipe appelée à courir plusieurs lieues cette saison, dont la Coupe du monde des clubs champions, mais je quitterai le navire en fin de saison, soit en juin prochain», a-t-il encore dit.

**LIGUE DES CHAMPIONS
Toutes les dépenses de l'ESS seront remboursées par le ministère des Sports**

L'ES Sétif a reçu des assurances de la part du ministère des Sports pour le remboursement de toutes ses dépenses lors de son parcours en Ligue des champions d'Afrique après avoir remporté le trophée samedi dernier, a appris l'APS hier auprès de la direction du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football. L'Entente a déboursé une somme avoisinant les 8 millions de dinars représentant les frais de déplacement et l'hébergement de l'équipe tout au long de son aventure africaine, a ajouté la même source.

Le ministère des Sports s'était engagé auparavant à rembourser toutes les dépenses des clubs algériens dans les compétitions internationales, mais seulement dans le cas où ils se qualifiaient en finales. L'ESS est le premier club algérien à avoir remporté la Ligue des champions (nouvelle version) malgré un nul (1-1) concédé face à Vita Club (RD Congo) samedi dernier au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Elle a profité du nul (2-2) enregistré une semaine avant à Kinshasa. Le MC Alger, en 1976, la JS Kabylie en 1981 et 1990, et l'ESS en 1988 avaient remporté la Coupe d'Afrique des clubs champions (ancienne version). Grâce à son trophée, l'ESS s'adjugera une prime de presque 1,5 million de dollars de la Confédération africaine de football (CAF) et se qualifie au Mondial des clubs (10-20 décembre 2014 au Maroc). En 2009, le club des Hauts-Plateaux avait été totalement remboursé par les pouvoirs publics, après avoir atteint la finale de la Coupe de la Confédération qu'il avait toutefois perdue face au Stade malien.

LIGUE 2 MOBILIS (11^e JOURNÉE)**Le choc JSMB-MCS à l'affiche**

Le choc JSMB-MCS à l'affiche

Le choc JSMB-MCS à l'affiche de la 11^e journée du championnat national de Ligue 2, prévue aujourd'hui, même si d'autres rencontres, comme WA Tlemcen-O Médéa, USM Blida-A Boussâada, RC Relizane-US Chaouia ou encore AS Khroub-CA Bordj Bou Arréridj n'ont rien à lui envier en termes d'enjeu et d'importance.

Le match JSMB-MCS tire son importance du fait qu'il opposera l'actuel 2e du classement au leader, avec la possibilité de le détrôner en cas de victoire, car n'accusant que deux points de retard sur lui.

La reconquête du leadership reste cependant l'objectif du club de Yemma Gouraya, leader incontesté de la Ligue 2 pendant les neuf premières journées du championnat, et qui s'était fait ravis la vedette pas plus tard que le week-end dernier, après son nul (1-1) face à l'ESM Koléa.

Un semi-échec dont avait profité le MCS pour prendre seul la tête du classement, après sa victoire (1-0) face au CRB Ain Fekroun, mais avantage par le terrain et le soutien du public au cours de cette 11^e journée, la JSMB aura l'occasion, en cas



de victoire, de reprendre le leadership à son adversaire du jour.

Dans le bas du tableau, c'est l'USMM Hadjout qui bénéficie du meilleur avantage, car au moment où la majorité de ses concurrents directs pour le maintien seront en déplace-

ment, notamment l'AB Merouana à Oum El Bouaghi et l'AS Khroub à Bordj Bou Arréridj, lui aura la possibilité de recevoir l'ESM Koléa à Hadjout dans «un match à six points».

Vu le grand nombre de matchs importants inscrits à

son programme, cette 11^e journée de Ligue 2 promet d'être palpitante, tout en restant ouverte sur différentes probabilités.

PROGRAMME**Aujourd'hui (15h00)**

RC Relizane - US Chaouia.
AS Khroub - CA Bordj Bou Arréridj (15h00)
CA Batna - DRB Tedjenanet
USMM Hadjout - ESM Koléa
USM Blida - A Boussâada
JSMB Béjaïa - MC Saïda (16h00)
CRB Ain Fekroun - AB Merouana
WA Tlemcen - O Médéa

Classement

	Pts	J
1. MC Saïda	20	10
2. JSMB Béjaïa	18	10
--. O. Médéa	18	10
4. US Chaouia	17	10
5. USM Blida	16	10
6. RC Relizane	14	10
--. A Boussâada	14	10
--. DRB Tedjenanet	14	10
--. CABB Arréridj	14	10
10. CA Batna	13	10
11. WA Tlemcen	12	10
--. CRB Ain Fekroun	12	10
--. AS Khroub	12	10
14. ESM Koléa	10	10
15. USMM Hadjout	9	10
16. AB Merouana	6	10

PROGRAMME
Championnat d'Algérie amateur (8^e journée)**(GR. CENTRE)****Aujourd'hui (15h00)**

JSM Chéraga - NARB Réghaïa
JS H.El-Djabel - USO Amizour
ES Berrouaghia - USM Chéraga
Paradou AC - WR M'Sila
MC Mekhdama - IB Lakhdaria
WA Boufarik - CRB Dar El-Beïda
IBK El-Khechna - RC Kouba
USF BB Arréridj - JSD Jijel

Classement	Pts	J
1. RC Kouba	19	8
2. JSD Jijel	15	8
--. JSM Chéraga	15	8
4. Paradou AC	13	8
5. NARB Réghaïa	12	8
6. USF BB Arréridj	11	8
--. USM Chéraga	11	8
--. IB Lakhdaria	11	8
9. CRBD.El-Beïda	10	8
10. WA Boufarik	9	8
--. WR M'Sila	9	8
12. USO Amizour	8	8
--. JS Haf El-Djabel	8	8
14. IBK El-Khechna	7	8
15. MC Mekhdama	6	8
16. ES Berrouaghia	5	8

(GR. EST)**Aujourd'hui (15h00)**

AS Ain M'lila - Hamra Annaba
HBC Laid - USM Khencelia
JSM Skikda - USM Ain Beïda
MO Constantine-NRB Touggourt
CRV Moussa - ES Guelma
NC Magra - E Collo
USM Annaba - WAR Djamel
US Biskra - MSP Batna

Classement	Pts	J
1)- USM A.Beida	16	8
-J-SJM Skikda	16	8
3)- Hamra Annaba	14	8
4)- US Biskra	13	8
-J-ES Guelma	13	8
6)- MO Constantine	12	8
7)- NC Magra	11	8
-J-HBC Laid	11	8
9)- MSP Batna	10	8
-J-E Collo	10	8
-J-NRB Touggourt	10	8
12)- CRV Moussa	9	8
13)- WAR Djamel	7	8
-J-USM Khencelia	7	8
15)- AS Ain M'lila	6	8
16)- USM Annaba	3	8

(GR. OUEST)**Aujourd'hui (15h00)**

CC Sig - IS Tigheffif
Demain :
GC Mascara - RCB Oued Rhio
CRBB.Badis - SKAF Miliana
JSM Tiaret - WA Mostaganem
SCM Oran - MB Hassasna
ES Mostaganem - US Remchi
CRB Sendjas - OM Arzew
SA Mohammadia - ES Araba

Classement	Pts	J
1.ES Mostaganem	15	8
-OM Arzew	15	8
3.SA Mohammadia	14	8
-RCB Oued Rhio	14	8
5.GC Mascara	13	8
-JSM Tiaret	13	8
7.SCM Oran	12	8
8.CRB Sendjas	11	8
-IS Tigheffif	11	8
-WA Mostaganem	11	8
11.US Remchi	10	8
-MB Hassasna	10	8
13.SKAF Miliana	7	8
14.CRB Ben Badis	6	8
-CC Sig	6	8
16.ES Araba	2	8

APS**RÉGIONALE UNE (LIGUE D'OUARGLA)**
Le programme des rencontres de la 4^e journée**Groupe A**

M. Adriane - W.A.M Laghouat
N.R.B Meggarine - C.S.J.C. Illizi
I.R.B Berriane - D.J. Ksar-Hirane
A.S.C Ouargla - C.R.B Djamaa
I.R.B. Afrou - E.S. Ouargla
J.S.Sidi Bouaziz - O. Magrane

Groupe B

W.R.H. Tamanrasset - U.S. Souf
J.S. Ksar Ouargla - C.R.B Ksar-Hirane
C.R.B. Tebesset- A.S.B.M. CHaambla
E.S El Oued - I.R.B. Nezla
I.R.B. N goussa - H.B Ghardaïa
M.C.A. Djinet - I.R.B. H Laghouat.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE FÉMININ
Programme de la 6^e journée**DEMAIN****Groupe Centre-Est :**

FC Constantine - ARTSF Tébessa
USF Béjaïa - ESFOR Touggourt
JF Khroub - FC Béjaïa
MZ 2000 Biskra - MO Khroub

Classement :

	Pts	J
1. JE Khroub	13	5
2. FC Constantine	11	5
--. FC Béjaïa	11	5
4. USF Béjaïa	8	5
5. ESFOR Touggourt	5	5
6. ARTSF Tébessa	4	5
7. MO Khroub	3	5
8. MZ 2000 Biskra	0	5

Groupe Centre-Ouest:

AS Intissar Oran - AS Sûreté nationale
COTS Tiaret - UM Djelfa
ASE Alger Centre - CFF Akbou
Affak Relizane - AS Oran Centre

Classement :

	Pts	J
1. Affak Relizane	15	5
2. ASE Alger Centre	12	5
--. AS Sûreté nationale	11	5
4. AS Intissar Oran	9	5
5. CFF Akbou	8	5
6. AS Oran Centre	1	5
--. UM Djelfa	1	5
8. COTS Tiaret	0	5

PROGRAMME DES RENCONTRES**Championnat d'Algérie inter-régions (8^e journée)****(GR. CENTRE-OUEST)****(GR. OUEST)****(GR. CENTRE-EST)****(GR. EST)****Aujourd'hui (15h00) :**

CR Beni-Thour - Hydra AC

Demain (15h00) :

ARB Ghribi - CRB Boukadir
ORBO Fodda-MBH Messaoud
FCB Frenda - SC Ain-Defla
ESB Dahmouni-ATH Messaoud
CRB A.Ouressara - IRO Nail
WAB Tissemsilt-IB Mouzaïa
IRBA.EI H'djar-USB Tissemsilt

Demain (15h00) :

SC Mécheria - CR Témouchent

ASB Magnhia - CRB Hennaya

USB Oran - JS Sig

NRB Béthioua - CRB Sfisef

MB S-Chahmi - USBH R'mel

CRB Bougtob - IRB Magnhia

ZSA Témouchent - HB El-Bordj

Azzho :

JSE Abdelkader - JSG Abadla

Aujourd'hui (15h00) :

CA Kouba - CRBO Djellal

Demain :

RC Bougaa - AS Bordj Ghedir
IRB Berhoum - US Beni Douala
FC Bir El-Arch - JS Azagza
NRB Achir - RC Boumerdes

CRBA-Djasser - USM Séfif (15h00)

MB Rouissat - E Sour Ghoulzane

OM Ruisseau - WA Rouiba

Demain (15h00) :

AB Barika - NT Souf

IRB El-Hadjar - ES Bouakal

MB Constantine - ESB Besbes

WM Tebessa - CRB Kais

NRB Grarem - US Tebessa

NRB Telegihma - NRB El-Kala

JS Pont-Blanc - NRB Chréa

IRB Robbah - ASC Ouled-Zouai

OM Ruisseau - WA Rouiba

Classement :

	Pts	J
1)- IRB El-Hadjar	21	7
2)- WM Tebessa	15	7
3)- ES Bouakal	14	7
-J- CRB Kais	14	7
5)- NT Souf	12	7
-J- US Tebessa	12	7
7)- AB Barika	11	7
8)- NRB Telegihma	10	7
9)- NRB Grarem	9	7
10)- ASCO Zouai	8	7
11)- ESB Besbes	6	7
-J- JS Pont-Blanc	6	7
13)- IRB Robbah	5	7
14)- NRB Chréa	4	7
15)- NRB El-Kala	3	7
16)- MB Constantine	2	7

FIORENTINA: PANDEV SE RAPPROCHE

L'attaquant international macédonien, sous contrat jusqu'en 2016 du côté d'Istanbul, devrait s'engager avec la Viola sur les premiers jours de janvier, rapporte Mediaset. Avant son départ pour la Turquie, Pandev avait fait l'intégralité de sa carrière de l'autre côté des Alpes, sous les couleurs de la Lazio de Rome et de l'Inter Milan notamment.



ANDERSON VERS LA RÉSILIATION

Recruté par Manchester United en 2007 alors qu'il évoluait au FC Porto, Anderson devrait prochainement quitter les Red Devils. 31,5 millions d'euros. C'est la somme investie par Manchester United pour enrôler Anderson du temps où il brillait sous les couleurs de Porto. Sept ans plus tard, les Red Devils entraînent l'ancien joueur du Grêmio comme un boulet. A tel point que, selon *The Telegraph*, le club anglais devrait résilier le contrat du Brésilien dans les jours à venir alors que celui-ci expirera en juin prochain.

CHICHARITO

veut s'inscrire sur le long terme

Grâce à un excellent Oscar, Chelsea est venu à bout de QPR et a conservé sa place de leader de la Premier League.

En tout cas, l'attaquant mexicain semble sur la même longueur d'onde que ses dirigeants. Dans des propos retranscrits par le *Daily Express*, "Chicharito" laisse entendre qu'il souhaite poursuivre l'aventure après son prêt. "Je rêvais d'être ici. J'ai le talent et je vais travailler dur pour prouver que je peux faire

partie d'une telle institution. Pour moi comme pour le club, j'espère que des choses positives vont arriver." Malgré l'évidente concurrence de Karim Benzema, le natif de Guadalajara a trouvé à trois reprises le chemin des filets en Liga.

CABAYE VERS NEWCASTLE ?

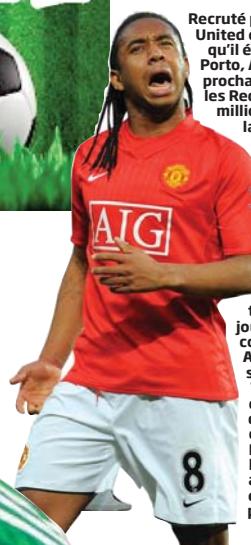
Selon le quotidien anglais *The Chronicle*, Yohan Cabaye pourrait faire son retour à Newcastle au mercato hivernal. En grande difficulté actuellement au Paris Saint-Germain, le milieu de terrain de 28 ans n'a débuté que 15 rencontres de Ligue 1 en dix mois dans la capitale. Acheté 23 M€ par le club parisien en janvier dernier, l'international français pourrait également rebondir du côté d'Arsenal ou Liverpool.



TOURÉ VICTIME DE RACISME SUR LE NET

Certains imbéciles ne changent jamais. Le milieu de terrain de Manchester City Yaya Touré (31 ans, 9 matchs et 1 but en Premier League cette saison) signait son retour sur Twitter lundi soir, au lendemain de la victoire lors du derby contre United (1-0). Sitôt son compte réactivé, des messages racistes ont été postés à son encontre.

"Nous informons la police de l'apparition lundi soir de tweets racistes dirigés contre Yaya Touré et nous lui apportons notre entier soutien", a révélé l'association "Kick it Out".



VAN GINKEL rappelé par les Blues ?



Marco Van Ginkel a énormément de mal à s'imposer au Milan AC. Pour le moment, le prêt du milieu néerlandais, qui appartient à Chelsea, s'apparente vraiment à un calvaire. Plutôt que de rester à San Siro, où il a fait une seule apparition depuis le début de la saison, le footballeur âgé de 21 ans pourrait faire son come-back à Stamford Bridge avant la fin de l'année. Dixit

La Gazzetta dello Sport, les Blues seraient disposés à résilier le contrat de prêt de Marco van Ginkel. Si ce scénario se dessinait dans le ciel londonien, alors le footballeur batave pourrait rejoindre une écurie de Premier League dans le cadre d'un... prêt jusqu'en juin 2015. Pour le moment, le manager José Mourinho ne compte pas sur le natif d'Amersfoort.

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL

Ould Khelifa réaffirme son soutien de l'Algérie au combat du peuple sahraoui pour son autodétermination



Le président de l'Assemblée populaire nationale Mohamed Larbi Ould Khelifa a réaffirmé hier le soutien de l'Algérie au combat du peuple sahraoui pour son autodétermination.

«Le peuple algérien soutient le combat du peuple sahraoui pour son autodétermination», a insisté M. Ould Khelifa dans une allocution à l'occasion de la sortie de la 3^e promotion de députés du Parlement sahraoui, saluant les acquis obtenus par le peuple sahraoui au niveau des instances internationales.

L'Algérie «a pas de problème avec le Maroc» mais elle soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a encore soutenu le président de l'APN se disant convaincu que la dernière colonie d'Afrique accèdera à son indépendance.

De son côté le président du Parlement sahraoui, Khatiri Eddouh a rendu hommage à l'Algérie pour son soutien au combat du peuple sahraoui.

Il a par ailleurs mis en exergue l'importance de la formation dispensée au profit des parlementaires sahraouis pour la consolidation des relations qui unissent l'Algérie et le Sahara occidental.

Cette promotion renforcera le Parlement sahraoui qui célébrera en 2015 son 40^e anniversaire, s'est-il félicité.

Le parlementaire sahraoui a souligné l'échec des manœuvres entreprises par le régime marocain à tous les niveaux, notamment diplomatique. La communauté internationale a pris conscience que le règlement de la question sahraouie passait par l'exercice du peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination, a-t-il dit.

Une centaine de parlementaires et fonctionnaires sahraouis ont bénéficié au cours des 4 dernières années d'une formation par l'APN.

ALGÉRIE - TUNISIE

M. Sellal reçoit le ministre tunisien des AE

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier le ministre tunisien des Affaires étrangères, Mongi Hamdi, en visite de travail à Alger dans le cadre des rencontres périodiques de concertation, indique un communiqué des services du Premier ministre.

«L'entretien a permis d'aborder l'état des relations bilatérales et les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant à leur qualité et à l'existence de réelles opportunités susceptibles d'être exploitées dans le cadre du développement de la coopération», ajoute le communiqué. «Abordant les autres questions, les deux responsables ont examiné la situation sous-régionale et ont convenu de consolider la coordination entre les deux pays», a-t-on relevé



de même source. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et du ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

M. Lamamra s'entretient avec son homologue tunisien

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu jeudi à Alger avec son homologue tunisien, Elmoundji Hamdi, qui effectue une visite en Algérie. L'audience s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères.



LE MINISTRE TUNISIEN DES AE, ELMOUNDJI HAMDI : «L'Algérie et la Tunisie ont la même vision sur le règlement de la crise en Libye par le dialogue et la réconciliation»

Le ministre tunisien des Affaires étrangères, Elmoundji Hamdi a affirmé hier à Alger que l'Algérie et la Tunisie avaient la même vision concernant le règlement de la crise libyenne à travers la réconciliation et le dialogue. Dans des déclarations à la presse à l'issue de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, M. Hamdi a indiqué que sa visite en Algérie «s'inscrit dans le cadre de la coordination et de la concertation continues entre les deux pays sur les questions d'intérêt commun ainsi que les questions régionales à leur

tête la crise en Libye». Il a précisé que les deux pays avaient «la même vision (sur ce sujet) concernant l'encouragement des frères libyens à opter pour la réconciliation et le dialogue en vue de parvenir à une solution à la crise» dans ce pays, ajoutant que la Tunisie soutenait «totalement» l'initiative algérienne pour le règlement de la crise libyenne.

Le chef de la diplomatie tunisienne a par ailleurs indiqué que sa visite en Algérie s'inscrivait dans le cadre du «renforcement des relations stratégiques exemplaires existant entre les deux pays soulignant

l'importance de l'action commune pour préserver la qualité de ces relations. Il a tenu à l'occasion à exprimer les félicitations de son pays à l'Algérie à l'occasion du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération.

A la question de savoir si le processus électoral en Tunisie a été évoqué lors de ces entretiens, M. Hamdi a estimé qu'il «est tout à fait naturel que l'Algérie s'intéresse à la Tunisie d'autant plus que les deux pays partagent le même environnement et sont liés par un destin et un avenir commun».

Entretien Messahel-Mongi Hamdi

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, s'est entretenu, jeudi à Alger, avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, Mongi Hamdi, qui effectue une visite en Algérie. Au cours de cette rencontre les deux ministres ont procédé à un échange de vue approfondi sur la situation sécuritaire dans la région en relation avec l'état de la menace terroriste ainsi que sur les derniers développements intervenus en Libye. A l'issue de leurs entretiens, MM. Messahel et Hamdi et se sont feli-

cités de la coopération qui existe entre les deux pays dans le domaine de la lutte antiterroriste et se sont engagés à œuvrer à son renforcement et son approfondissement. S'agissant de la Libye, les deux responsables ont réaffirmé leur attachement au dialogue politique inter-libyen, garant de l'unité du peuple et l'intégrité du territoire, pour parvenir à un règlement durable et définitif de la crise qui affecte ce pays. M. Hamdi est arrivé mercredi soir à Alger pour une visite de travail.

APS

